NOUMÉA La dimension sociale de la révolte kanak P. 6

l'Humanité
LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS
MERCREDI 29 MAI 2024. | N° 23951. | 2,70 € | www.humanite.fr

CLIMAT, L'URGENCE OUBLIÉE DE L'EUROPE

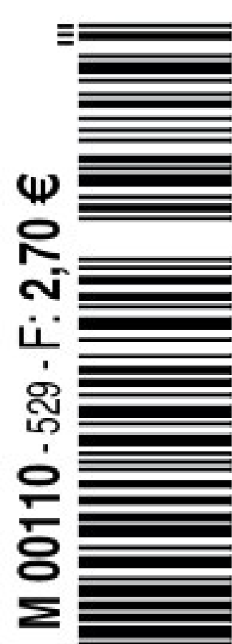
Contrairement aux élections de 2019, les sujets environnementaux sont quasiment absents de la campagne. La droite et l'extrême droite en profitent pour saborder les rares avancées. P. 2

À quoi rêvent les jeunes sud-africains

La génération née après la libération de Mandela se montre volontiers critique envers l'ANC, au pouvoir depuis 1994, qui joue sa majorité dans les urnes ce 29 mai. P. 12

MICHELE SPATARI / AFP

BELGIQUE 2,80 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3 € - MAROC 34 MAD



Intervention des pompiers à Nouâtre (Indre-et-Loire), le 31 mars, lors des inondations dues à la crue de la Vienne. PASCAL LACHENAUD / AFP

L'écologie, grande sacrifiée des européennes



ÉLECTIONS Contrairement au scrutin de 2019, les sujets environnementaux sont très marginaux dans le débat public, où ils ne pèsent que 3 % du temps médiatique. Pis, la droite et l'extrême droite n'en parlent que pour torpiller les rares avancées. De quoi laisser craindre le pire pour la mandature à venir.

Inondations dans l'est de la France, tornades aux États-Unis, pluies diluviennes au Brésil, glissements de terrain en Papouasie-Nouvelle-Guinée, cyclone au Bangladesh et en Inde, etc. Pas une journée sans un désastre climatique supplémentaire. Et, contrairement à ce qu'elle a longtemps pu croire, l'Europe est loin d'être épargnée par le dérèglement, ses vagues de chaleur, ses sécheresses et ses mégafeux : le Vieux Continent se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne planétaire, d'après l'Organisation météorologique mondiale. Malgré l'urgence, l'écologie n'est pourtant pas au cœur de la campagne européenne, dont le scrutin se tiendra le 9 juin. Cette thématique est même la grande sacrifiée. L'association Quotaclimat et la Fondation Jean-Jaurès, dans deux études distinctes, établissent le même triste constat. Seul 2,5 à 3 % du temps médiatique des derniers mois est consacré à l'écologie. Soit moitié moins d'espace que pour la guerre en Ukraine et les questions d'immigration, lesquelles pèsent chacune 7 % du débat public d'après la Fondation.

UN TRAITEMENT MÉDIATIQUE TRÈS ORIENTÉ

« Les conflits internationaux ont pris l'ascendant dans le débat. À nous d'en faire un sujet prioritaire dans cette campagne, à savoir une écologie populaire, ambitieuse et rationnelle », affirme Léon Deffontaines, tête de liste PCF. David Cormand, eurodéputé écologiste et numéro 2 sur la liste de Marie Toussaint, avance une autre explication : *« L'extrême droite et la droite ont imposé leur agenda. On ne parle d'écologie que pour dire qu'il faut s'y attaquer. »* Une situation qui place, de facto, les progressistes en position défensive. Les voilà accusés d'être la cause de tous les maux, comme ce fut le cas lors de la crise agricole. *« L'environnement est devenu un enjeu électoral polarisant*, observe Caroline François-Marsal, référente Europe pour le Réseau Action Climat. *L'extrême droite comme le gouvernement se sont attaqués aux normes environnementales (le plan Écophyto – NDLR) ou à une prétendue "écologie punitive". »*

Cette offensive a une traduction très concrète sur le traitement médiatique de la question, jusqu'à transformer le cadre des débats télévisés. Plutôt que de demander aux têtes de liste comment lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle communautaire, RTL, *le Figaro* et M6 ont, par exemple, choisi d'intituler leur séquence du 5 mai « Écologie : stop ou encore ? » Pour le débat entre le premier ministre Gabriel Attal et la tête de liste RN Jordan Bardella, France 2 a choisi une formulation à peine moins outrancière : « L'Union européenne va-t-elle trop vite sur l'écologie ? » *« Il y a un problème de cadrage des échanges, trop souvent résumé à "nucléaire contre énergies renouvelables". Dans cette campagne, il n'a jamais été question de sobriété, de justice sociale et environnementale, de restauration de la nature »*, note Caroline François-Marsal. Peut-être est-ce parce que les médias traditionnels laissent l'extrême droite et les libéraux, en tête dans les sondages, dicter l'agenda, alors qu'ils portent les programmes les moins ambitieux pour la planète (voir ci-dessous).

« Les journalistes orientent leurs questions selon les candidats. Avec Marie Toussaint, on ne parle quasiment que d'écologie. Et plus le candidat est de droite, moins on en parle. Ou alors pour débattre de l'importance du sujet et de l'urgence », dénonce Jean Sauvignon, responsable du baromètre pour Quotaclimat. L'environnement reste pourtant dans le quintette des préoccupations des Français à chaque vague de sondages. Cette thématique s'impose aussi dans les priorités de la société civile organisée, en témoignent les initiatives d'audition des différentes têtes de liste par le Shift Project de Jean-Marc Jancovici mi-avril, ou les états généraux de l'industrie et de l'environnement de la CGT, ce mardi (lire p.10).

QUAND LE POUVOIR D'ACHAT RECULE, L'ÉCOLOGIE AUSSI

Entre 2019 et 2024, la tonalité du débat public sur la question a bien changé. Il y a cinq ans, l'écologie se trouvait au centre des débats, avec des marches pour le climat réunissant des dizaines de milliers de personnes liées à l'Affaire du siècle et ses 2,4 millions de signataires pour faire condamner l'État pour inaction climatique. Une évolution qui se traduit aussi sur le potentiel score de la liste écologiste, laquelle stagne entre 5 et 6 % dans les sondages (avec un risque de disparaître du Parlement européen) contre un résultat de 13,5 % en 2019. Une vague qui touche toute l'Europe : le groupe Les Verts/ALE pourrait perdre la moitié de ses effectifs le 9 juin. *« Après les désordres climatiques de 2022 et 2023, je m'attendais à voir une flambée du vote écologiste, mais il y a une forme de dissonance cognitive. Les gens sont en état de sidération. On peut notamment expliquer ce phénomène par la conjoncture économique : dès qu'il y a un recul du pouvoir d'achat, l'écologie est en recul. Elle est alors davantage perçue comme un coût, une contrainte »*, explique Daniel Boy. Le politologue spécialiste de l'écologie politique assure qu'il n'y a pas d'*« effet cliquet »* et que des régressions sont possibles.

Au vu des équilibres politiques qui semblent se dessiner à l'échelle européenne, avec une possible alliance entre la droite d'Ursula von der Leyen et l'extrême droite de Giorgia Meloni, et de la tonalité du débat public sur les sujets environnementaux, des reculs sont à craindre. Là où la poussée écologiste en 2019 avait permis d'obtenir le pacte vert pour tenir les objectifs de l'accord de Paris, celle à venir de l'extrême droite laisse présager un mouvement inverse. *« Le résultat des élections va influencer le programme de travail de la Commission européenne et la feuille de route fixée par le Conseil européen*, s'inquiète Caroline François-Marsal. *Un document qui a fuité montre que le climat serait cette fois intégré au pilier « compétitivité économique », là où il était une priorité à part entière en 2019. »* Un scrutin pourtant déterminant tant les compétences européennes en la matière sont larges : près de 80 % des lois environnementales françaises découlent du droit européen.

EMILIO MESLET


MAGALI BRAGARD

ÉDITORIAL
PAR STÉPHANE SAHUC

Le climat sacrifié

Force est de le constater, les enjeux climatiques et environnementaux sont quasiment absents du débat politique français pour ces élections européennes. Et, lorsqu'ils sont abordés, c'est le plus souvent pour affubler le mot écologie d'adjectifs qualificatifs. Pour la droite, l'extrême droite et la Macronie, l'écologie n'est « raisonnable » qu'à condition de ne pas nuire au marché et au libre-échange. Parler de normes et de règles et la voilà qui devient *« punitive »* voire *« totalitaire »*. Comme si l'urgence climatique n'était plus d'actualité.

Pourtant une chose est scientifiquement prouvée : il faut accélérer la lutte contre le réchauffement climatique. Incendies, sécheresses, inondations, au-delà de ces catastrophes les impacts du dérèglement dans la vie quotidienne, de l'invasion du moustique-tigre à l'accélération de l'érosion côtière, prouvent qu'il faut arrêter de parler au futur des effets du réchauffement. On ne peut mener la lutte contre le dérèglement climatique sans poser la question de ce qu'il faut changer dans les pratiques industrielles, agricoles, commerciales, énergétiques, sociales. Il faut débattre politiquement sur les implications et les conséquences de ces changements. Et se confronter sur la manière d'y faire face collectivement, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle européenne.

Quid du fameux pacte vert européen quand les listes qui ont le vent en poupe en France et en Europe sont celles qui portent le moins les questions environnementales et qui les découplent des enjeux sociaux ? Les listes qui ne voient aucun inconvénient à ce que les compagnies du CAC 40 versent, comme en 2022, près de quatre fois plus de dividendes à leurs actionnaires que ce qu'elles ont investi dans la transition écologique. Ignorer ou minorer les arguments scientifiques en faveur d'intérêts clientélistes ou de lobbies industriels est criminel et empêche l'élaboration de toute solution à court et long terme. Or des solutions se travaillent et méritent un vrai débat politique, comme le démontrent les états généraux de l'industrie et de l'environnement organisés mardi par la CGT.

Les listes qui ont le vent en poupe sont celles qui portent le moins les questions environnementales.

VOTES SEULE LA GAUCHE DÉFEND L'ENVIRONNEMENT, SELON LES ONG

Ce n'est pas une surprise : il n'y a que la gauche qui agit pour l'environnement. *« Il y a une différence substantielle entre les différents partis de gauche, qui proposent des mesures très ambitieuses pour allier écologie, santé et économie, la droite et l'extrême droite, dont les projets sont vides, et Renaissance, qui manque d'ambition »*, résume Alessandro Manzotti, chargé de campagne et d'étude pour l'association Bloom. Cette dernière a compilé les votes des différentes délégations françaises au Parlement européen entre 2019 et 2024 sur les questions environnementales. Et le résultat est sans appel : les Écologistes récoltent une note de 19,9/20, les insoumis 19,7 et les socialistes 19 contre 14,2 pour les macronistes, 5,5 pour LR et 3,8 pour le RN. Le Réseau Action Climat a lui évalué les programmes des différentes listes. La coalition d'ONG distingue, à égalité, les listes de Marie Toussaint, Manon Aubry et Raphaël Glucksmann, puis celle de Léon Deffontaines, qui a décroché notamment en raison de son soutien à l'énergie nucléaire, qu'il défend comme pilier écologique. Aucune autre liste ne reçoit la moyenne.



Des opposants au projet d'entrepôt logistique à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), en janvier 2022. ALAIN PITTON/NURPHOTO/AFP

« Le libéralisme ne pourra pas faire céder le climat »

La précédente législature européenne a permis des avancées sur le climat. Mais, au vu des rapports de force qui se dessinent, des reculs sont à craindre dans la lutte contre le réchauffement, comme le rapporte **Cécile Duflot,** ex-députée écologiste.

ENTRETIEN

L'Union européenne est-elle une échelle d'action pertinente sur le climat ?

Certains enjeux doivent se gérer au niveau européen. L'Union européenne (UE) peut agir comme une obligation impersonnelle qui pèse sur les États pour qu'ils fassent plus qu'ils ne le pourraient, seuls. Il y a deux grands sujets dont elle doit se saisir. À commencer par rendre opposables les objectifs de l'accord de Paris déclinés à l'échelle européenne. L'UE ne peut ni se substituer à l'État ni être contraignante pour atteindre les objectifs. Des mécanismes sont donc à penser, notamment pour que les entreprises prennent le virage de l'écologie. Le second sujet concerne le chantier de l'adaptation. Nous n'échapperons pas au dérèglement climatique. Il va donc falloir travailler ensemble à la fois en termes d'infrastructures et de solidarité. Le principe de réalité va s'imposer à nous. Mais le grand drame serait que ce mouvement se fasse avec une majorité européenne à rebours, voire en opposition avec les décisions à prendre. Cela n'est pas un scénario improbable. Il faut espérer que ces investissements liés à l'adaptation changent la motivation concernant l'atténuation, qui jusqu'ici était perçue comme une contrainte externe. Désormais, ce sera une question vitale.


PHILIPPE LABROSSE / HANS LUCAS

CÉCILE DUFLOT
Directrice générale d'Oxfam France

Comment l'UE peut-elle financer de tels investissements, notamment le pacte vert européen ?

C'est une fausse question : le coût de l'inaction sera supérieur au coût de l'action. Si on ne fait rien, ce n'est pas pour autant une économie d'argent. Aujourd'hui, il n'y a pas de problème de liquidités mais un problème de fléchage des investissements. Dans les entreprises, il faut faire en sorte qu'on ne puisse plus distribuer de dividendes sans mettre leurs activités en concordance avec un scénario compatible avec l'accord de Paris. Pour mobiliser les fonds, il existe trois outils : le cadre législatif et réglementaire, la fiscalité, et la commande publique. C'est sur ce dernier point que se pose réellement la question du financement, par exemple pour investir massivement dans le rail avec des fonds européens. Mais la situation a changé depuis le Covid : la pandémie a montré que nous étions capables de changer vite, et à une ampleur autrefois inimaginable, les règles de fonctionnement de l'UE. C'est la volonté politique qui fait défaut, empêchée par les logiques court-termistes. N'importe quelle coalition très anti-écolo devra elle aussi faire face au réchauffement climatique. Aucun coup de menton libéral ne pourra faire céder le climat. On peut envoyer des blindés pour réprimer des humains, mais ils ne peuvent rien face à la montée de l'océan.

Comment expliquez-vous que, contrairement à 2019, l'écologie soit quasiment absente de la campagne européenne ?

L'écologie n'a pas disparu. Elle sert de répulsif à quelques-uns pour faire campagne, en rendant responsables les écologistes des difficultés. L'actuelle situation m'attriste, voire me désole.

Assiste-t-on à la fin d'un *« consensus mou »*, comme le dit le politologue Jean-Yves Dormagen, où les questions écologiques deviendraient un clivage structurant du débat politique ?

On ne peut délier les sujets écologiques des questions de justice sociale. La répartition des richesses est un choix politique. L'écologie entre dans le dur. Il y a des choix à faire, donc, elle se repolarise. Ce système prédateur des ressources naturelles produit aussi des inégalités, concentrant les richesses dans les mains de quelques-uns. Il est incapable de se réguler. Et même l'économiste Jean Pisani-Ferry dit qu'il faudra financer les projets d'investissement par une taxation des richesses.

Les listes de gauche sont-elles à la hauteur pour porter les ambitions du mouvement climat ?

Je n'ai pas d'appréciation à donner sur les stratégies électorales. Mais il manque un lien évident entre les questions écologiques et les questions sociales. Depuis la fin du quinquennat Hollande, nous sommes dans un moment de recomposition. Et les électeurs jouent leur rôle en donnant tour à tour le mojo électoral à chacun. J'y vois une demande de rassemblement et de bascule globale. À titre personnel, j'irai voter, même si je suis déçue ou que j'ai des moments d'hésitation, car des femmes se sont battues pour que je puisse le faire.

En 2019, la société civile écologiste était très mobilisée, avec les marches pour le climat ou encore l'Affaire du siècle. Comment expliquez-vous l'actuelle apathie du mouvement climat ?

Nous sommes dans un moment de déprime et d'abattement. La radicalisation d'une partie du mouvement climat en est un signe. Lorsque nous montons l'Affaire du siècle, nous récoltons 2,4 millions de signatures, soit un adulte sur dix. La réponse politique n'a été que dédain. Ajoutons à cela que cette société civile ne perçoit pas non plus de débouchés politiques évidents, et cela donne la situation d'aujourd'hui, qui me rappelle l'après-COP de Copenhague en 2009. Mais il y a aussi plein de signaux qui montrent qu'un sursaut est possible.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR EMILIO MESLET

«La marche de la victoire se poursuivra jusqu'à ce que le drapeau palestinien se hisse (...) dans toute la Palestine.» Yasser Arafat

L'HOMME DU JOUR


MIGUEL MEDINA/AFP

Christian Karembeu

L'ancien international de football français est *« en deuil »*, a-t-il annoncé sur Europe 1 le 27 mai, après la mort *« par balle »* de deux membres de sa famille, à la suite des violences en Kanaky - Nouvelle-Calédonie. Depuis le début des révoltes, le 13 mai, sept personnes ont été tuées. Le champion du monde, originaire de l'île de Lifou, s'est ensuite exprimé sur l'embrasement de sa terre natale. *« Dans les deux sens, on ne peut pas tuer impunément des personnes. Quand des idées sont soumises par l'État, je pense qu'il faut discuter, palabrer pour que la loi puisse être digérée et faire partager ce qui est bon pour le pays et pour les communautés. »* Le peuple kanak et les indépendantistes s'opposent au projet de réforme de l'État qui veut réviser la Constitution afin de *« dégeler »* le corps électoral néo-calédonien.

ARNAUD SPILIOTI

C'EST UN MONDE

Une épidémie de rougeole sévit en Europe

Le nombre de cas de rougeole en Europe explose. Il pourrait dépasser le seuil déjà très élevé de 2023, a averti mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Rien qu'au cours des trois premiers mois, 56 634 contaminations et 4 décès ont été enregistrés dans 45 des 53 pays membres de la région Europe, qui s'étend jusqu'en Asie centrale. C'est à peine 5 000 de moins que sur l'ensemble de l'année dernière. L'organisation rappelle l'importance de la vaccination. Dans un communiqué, le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge, a averti : *« Même un seul cas de rougeole devrait constituer un appel urgent à l'action. »* Devant la propagation de l'épidémie, il a exhorté *« tous les pays à prendre des mesures immédiates, même lorsque la couverture vaccinale globale est élevée, afin de vacciner les personnes vulnérables »*.

L'œil de Gros



LA BONNE NOUVELLE La Wallonie interdit le transit d'armes vers Israël

La région belge de Wallonie a décidé de fermer ses portes au transit d'armes vers Israël. Elio Di Rupo, le ministre-président socialiste, a annoncé le lundi 27 mai avoir mis fin à une disposition qui permettait aux exportateurs d'armes états-uniens de faire passer les commandes israéliennes par l'aéroport de Liège. En dépit de la suspension des livraisons d'armes décidée par l'État fédéral belge en février au lendemain de la procédure enclenchée par la Cour de justice internationale de l'ONU contre Israël pour risque de génocide. Selon une enquête de la RTBF et des journaux *le Soir* et *De Morgen*, quelque 70 tonnes de munitions et d'explosifs auraient transité par Liège depuis le début de la guerre à Gaza. Les cargaisons de matériel militaire, en escale technique après avoir traversé l'Atlantique, pouvaient poursuivre leur chemin sans entrave. Plusieurs ONG wallonnes ou flamandes réclament également la fermeture du port d'Anvers à ce type de trafic mortifère.

BRUNO ODENT

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Pollution La majorité des eaux européennes sont polluées, à un niveau élevé, par de l'acide trifluoroacétique (TFA), un produit chimique de la famille des perfluorés (Pfas), révèlent des analyses menées par le Réseau européen d'action contre les pesticides (Pan Europe) dans dix pays de l'Union. Une contamination passée sous les radars. La contamination est particulièrement importante dans la Seine.
Extrême droite Six associations ont porté plainte contre Marion Maréchal pour « injure à raison de l'identité de genre ». La candidate au Parlement européen de la liste Reconquête avait brocardé le choix du jury de Cannes de donner le prix d'interprétation féminine à Karla Sofía Gascón, femme transgenre, estimant qu'il s'agissait d'un *« homme »*.


BRUNO ARBESU

LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Les belles idées

« Il y avait tant de grands mots que je ne savais lesquels croire », écrivait Aragon dans un de ses poèmes en évoquant le temps de la Première Guerre mondiale. À Dresde, dans cette partie de l'Allemagne qui fut la RDA, Emmanuel Macron a voulu se présenter en combattant, contre les extrêmes droites. *« Un vent mauvais souffle sur l'Europe, alors réveillons-nous (…) regardons autour de nous la fascination pour les régimes autoritaires. Regardons autour de nous le moment illibéral que nous vivons ! »* a-t-il lancé pour en appeler à un *« réveil démocratique »*. On se dit que les agriculteurs français et européens vont y être sensibles, de la même manière sans doute que les gilets jaunes ou les centaines de milliers de salariés qui ont manifesté contre la réforme des retraites, les deux tiers des Français qui y étaient opposés, conduits à la colère que l'on sait parfois mauvaise conseillère. Les chômeurs, culpabilisés et précarisés, devraient apprécier aussi le discours du président. Il y avait dedans tant de grandes et belles idées qu'on ne peut les croire.

C'EST UN SCANDALE

En Thuringe, un néonazi notoire au second tour

Tommy Frenck s'est qualifié dimanche 26 mai, avec près de 25 % des suffrages, pour le second tour de l'élection au poste de conseiller régional dans le Land de Thuringe. Frenck, face auquel s'était effacé le candidat de l'AfD, est connu pour organiser des concerts néonazis. Bien que les renseignements généraux le considèrent comme un *« danger pour la Constitution démocratique »*, une commission électorale a cru bon de l'autoriser à se présenter, s'indignent plusieurs ONG de défense des droits humains. Le personnage promeut « des tubes » xénophobes sur Internet. Il dispose d'un magasin en ligne, Truck 18, où il vend ses impressions textiles « Deutsches Reich ». Et il sert dans son auberge des escalopes pour 8,88 euros, soit le code compris de tout le microcosme pour signifier « Heil Hitler ».

« La jeunesse kanak est marginalisée par ce système »

ENTRETIEN



Un climat violent règne sur le Caillou. GILLES CHABAUD / ABACA

KANAKY - NOUVELLE-CALÉDONIE Pour le syndicaliste de l'USTKE, **Rock Haocas,** les révoltes qui secouent l'archipel depuis deux semaines portent une dimension sociale forte, à la différence de celles des années 1980. Elles trouvent leurs sources dans un système colonial qui produit des fractures économiques, sociales et spatiales.

Le 3e vice-président de l'Union syndicale des travailleurs kanak et exploités (USTKE), Rock Haocas, insiste : la question sociale est inséparable de celle, politique, de la souveraineté de la Kanaky - Nouvelle-Calédonie (KNC). Les chiffres bruts ne révèlent pas tout de la réalité de la vie de milliers de femmes et d'hommes. Mais ils sont implacables, et donnent à voir ce qui constitue un système colonial. Sur l'archipel, 70 % des personnes pauvres appartiennent à la communauté kanak, qui ne représente pourtant que 41 % de la population ; 8 % seulement sont titulaires d'un bac + 2, contre plus de 50 % des Européens, selon l'Insee. Le chômage touche 27 % de la population kanak, contre 12 % en moyenne, et un Calédonien sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. À la ségrégation économique s'ajoute une fracture spatiale et parfois ethnique, bien que la société calédonienne soit multiculturelle. Malgré la loi sur l'emploi local, facilement contournée, les discriminations sont fortes pour les postes à responsabilité, au détriment des locaux. La seule institution perçue comme permettant l'accès aux locaux, notamment aux Kanak,

avec des responsabilités, reste l'armée. Malgré les accords de Matignon puis de Nouméa, la politique menée depuis quarante ans par la droite calédonienne, fondée sur une domination coloniale protéiforme, a fait des ravages sociaux.

En tant que syndicaliste de l'USTKE, quelle analyse faites-vous des révoltes qui secouent la KNC ?

La question sociale est le révélateur des décisions politiques : l'USTKE s'est inscrite, depuis sa création, pour l'accession du pays à la pleine souveraineté, et nous étions le premier syndicat à revendiquer l'emploi local, car on ne peut pas construire un pays sans des gens formés, qui occupent des postes à responsabilité, avec des notions de gouvernance. C'est pour cette raison qu'a été signé, en 1988, l'accord d'Oudinot, qui complète celui de Matignon. Nous avons organisé la première manifestation sur cette question en 1991 : au-delà de la décolonisation, il faut des Kanak aux responsabilités. Mais, dans l'USTKE, le « E », comme exploités, est important, sinon nous aurions créé un syndicat kanak. En bas de l'échelle, dans les usines de nickel, ceux qui manient le four ne sont pas que kanak : tout le monde souffre de la même manière. Il en va de même pour le « S », comme socialiste, de FLNKS : au-delà de la socialisation des moyens de production, ces mots expriment l'ouverture à d'autres peuples. C'est important de le dire aujourd'hui, car certains discours racistes disent que les Kanak veulent exclure les autres.


STR/AFP
ROCK HAOCAS
Vice-président du syndicat USTKE

« Pour construire un pays, il faut également la maîtrise des outils de production. »

Si des progrès ont été accomplis sur le plan politique, pensez-vous que la question sociale ait été négligée, malgré le rééquilibrage économique ?

Le rééquilibrage est le combat principal de l'USTKE, notre ADN. Pour nous, l'enjeu est la formation des jeunes, leur accession à des postes à responsabilité. Nous ne voulons être dominés ni par des gens qui arrivent de Paris ni par des multinationales. C'est pour cela que nous sommes très vigilants sur la question du nickel, où nous avons été présents à l'usine du Nord et à celle du Sud. Pour construire un pays, il faut également la maîtrise des outils de production.

Dans ces révoltes actuelles, une des particularités est précisément de voir cette jeunesse de Nouméa souvent sans emploi. Comment analysez-vous cette forme nouvelle d'exclusion dans la société calédonienne ?

Tout le combat du peuple kanak est l'accession du pays à la pleine souveraineté. La jeunesse de Nouméa, c'est l'échec des accords, car leur mise en œuvre a toujours été dans le sens du colonisateur. Les indépendantistes n'ont pris les rênes du pays que depuis 2019. Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est la résultante de la gestion du pays par la droite locale depuis quarante ans, au service de l'État français. L'enseignement, l'économie, la santé, tout est fait sur un modèle occidental. Les jeunes sont totalement marginalisés par ce système.

De quels domaines parlez-vous ? Emploi, logement, politique ?

Tout cela. L'accès à vivre tout simplement. Les jeunes grandissent dans un système qui leur est étranger, qui ne les considère pas jusque dans leur propre quartier. Un exemple : la mairie de Nouméa a créé des maisons de quartier, mais elles sont fermées à 16 heures, justement au moment où les jeunes en auraient besoin. Dans les années 1980, ce sont nos leaders qui sont tombés. Aujourd'hui, c'est la jeunesse, une jeunesse urbaine. Les politiques mises en place ont provoqué un exode massif vers le Grand Nouméa. C'est un système qui colonise à la fois nos jeunes des quartiers populaires et nos tribus. On ne peut pas résumer la mort de ces jeunes à une émeute de quartier, c'est une révolte populaire, résultant d'une oppression vis-à-vis d'un peuple et de tous ceux qui aspirent à créer un nouveau pays. En relation avec la France, d'ailleurs, et d'autres pays.

Vous évoquez les multinationales présentes en KNC : de façon plus large, quelles sont les formes de la propriété du tissu économique ? En un mot, à quel patronat avez-vous affaire ?

Très peu de Kanak et de locaux sont des patrons, ça doit tourner autour de 5 %. La grande majorité sont des Français (au sens de venus de métropole – NDLR), qui ne connaissent pas la réalité locale. Nous arrivons à obtenir gain de cause sur de nombreuses revendications, mais le combat est difficile, et il passe souvent par des grèves, le seul moyen de nous faire entendre.

Dans le communiqué publié ce 27 mai, vous évoquez un *« dialogue envisageable avec les non-indépendantistes »*, y compris dans *« le milieu patronal »*. À qui ou à quoi faites-vous référence ?

Il s'agit d'une référence à la question de la relance économique. Nos revendications portent en particulier sur la protection de l'outil de travail. Depuis deux semaines, de nombreuses entreprises ont été brûlées, beaucoup de nos camarades ont perdu leur travail. Même lors des grèves les plus dures, notre mot d'ordre est : *« On ne casse pas notre outil de travail. »* La première entreprise touchée est Le Froid, où beaucoup de salariés ont perdu leur boulot. On sait que ça a démarré là, dans cette entreprise, et on ne connaît toujours pas l'origine de l'incendie : plusieurs témoins nous ont fait état de coups de feu tirés par des miliciens, pas d'un incendie déclenché par les jeunes. En tout état de cause, de nombreuses autres entreprises ont été brûlées, et les conséquences sociales sont énormes : les gens ne peuvent plus travailler, se ravitailler.

Vous parlez également de *« l'échec de la décolonisation sans indépendance »* : pouvez-vous expliciter ?

C'est ce que j'évoquais : l'échec des accords dans leur mise en œuvre. Nous avons beaucoup combattu le fait que des gens qui arrivent de France obtiennent des postes à responsabilité directement, car les locaux, eux, passent des concours, des entretiens. On fait déjà des sacrifices pour venir étudier en France, faire des formations, accéder à des diplômes… Il faut apprendre les subtilités de la langue française, car nous avons nos langues maternelles. Et quand on rentre au pays, c'est encore un parcours du combattant : il y a toujours une discrimination à l'embauche. C'est pour cela que l'USTKE se bat, pour le rééquilibrage ; 5 % des Kanak seulement occupent des postes à responsabilité ; 15 %, des postes intermédiaires, ce qui veut dire que 80 % sont en bas de l'échelle. Pour nous, la réponse passe par trois choses : la formation, l'intégration dans les entreprises et la promotion. Aujourd'hui, ces trois éléments relèvent tous du parcours du combattant.

« 5 % des Kanak occupent des postes à responsabilité, 80 % sont en bas de l'échelle. »

Plus généralement, quels sont les intérêts économiques de la France en KNC ?

Je me pose la question. Je pense que c'est plus profond que la simple question économique, cela a à voir avec le fait de posséder des peuples. Au niveau des richesses – au-delà de l'enjeu géopolitique et du poste avancé dans le Pacifique pour l'armée française –, il y a le nickel, le sous-sol avec la présence de réserves d'hydrocarbure, des terres rares également. La zone maritime est immense, plus grande que celle de la France – sans parler de celle de la Polynésie. Mais pour moi, ce n'est pas la question centrale.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR BENJAMIN KÖNIG

l'Humanité
MERCREDI 29 MAI 2024.



Pour Pierre Dharréville, député des Bouches-du-Rhône, « c'est une anomalie qu'une institution d'une telle importance ne soit pas reconnue dans la Constitution ». CASTELLI / ANDIA.FR

Les députés communistes veulent sanctuariser la Sécu

CONSTITUTION Le parlementaire Pierre Dharréville tentera de faire voter un texte pour faire consacrer la Sécurité sociale par la Loi fondamentale, ce jeudi, lors de la niche du groupe GDR à l'Assemblée.

La Sécurité sociale est une vieille dame à laquelle tient une immense majorité de Français. Mais, à 79 ans, elle demeure la grande absente de notre Loi fondamentale. Le député communiste Pierre Dharréville entend bien réparer ce manque, à l'occasion de la niche du groupe GDR à l'Assemblée nationale, jeudi 30 mai. *« C'est une anomalie qu'une institution de telle importance ne soit pas reconnue dans la Constitution, alors que le sont le Défenseur des droits ou le Conseil économique, social et environnemental »*, relève-t-il. Le parlementaire a déposé avec ses collègues une proposition de loi constitutionnelle pour rappeler que *« la Sécurité sociale est une institution fondamentale de la République »*.

Car, aujourd'hui, la Sécurité sociale ne figure *« dans la Constitution que par ce qu'elle coûte »*, justifie le député des Bouches-du-Rhône. En effet, si elle apparaît bien dans le texte depuis 1996, ce n'est pas en tant qu'institution mais sous la mention de Projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui est voté annuellement par le Parlement. Pour pallier ce manque, la proposition de loi entend préciser le but de Sécurité sociale (*« elle assure à chaque membre de la société la protection contre les risques et les aléas de l'existence »*) et sa philosophie (elle *« est fondée sur les principes de la solidarité nationale et du service public. Chacun y a droit selon ses besoins et y contribue selon ses moyens »*).

Pour l'heure, il est bien fait mention dans la Loi fondamentale des principes d'assistance et de solidarité nationale. Mais rien ne précise quelle institution publique est chargée de les mettre en œuvre. À l'avenir, un gouvernement pourra très bien argumenter que ces droits seraient garantis en les confiant au secteur privé.

« Personne ne pense que l'inscription de la Sécurité sociale dans la Constitution va régler les problèmes, mais cela va lui donner un nouvel élan, précise Pierre Dharréville. *Alors que la Sécurité sociale fêtera l'an prochain le 80e anniversaire de sa création, sa constitutionnalisation serait un signal politique et symbolique fort dans une société fracturée. »* D'autant plus qu'une proposition de loi constitutionnelle émanant du Parlement doit être validée par référendum par le peuple français. Bénie par l'onction du suffrage universel, la Sécurité sociale serait d'autant plus difficilement attaquable par les libéraux.

UN MODÈLE CIVILISATIONNEL ET UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER

Car elle est aujourd'hui sous le feu des gouvernements successifs, de droite ou de centre gauche. En 1983, il est mis fin au remboursement intégral des frais hospitaliers. Et après 1989, Michel Rocard introduit la contribution sociale généralisée (CSG). En juillet 2018, après avoir supprimé toute cotisation salariale au profit d'un financement par la CSG (l'impôt) et les seules cotisations patronales, le président Emmanuel Macron vantait devant les députés et sénateurs réunis en congrès à Versailles une réforme qui transforme *« la philosophie même de notre solidarité nationale »*. *« Elle implique des droits et devoirs »*, jubilait-il. Parallèlement, celui qui était alors rapporteur du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), Olivier Véran, avait tenté de modifier la dénomination du PLFSS en « Projet de loi de financement de la protection sociale » dans la Constitution, ouvrant la voie à une gestion par le seul État de la solidarité nationale.

L'inscription dans la Loi fondamentale vise donc à protéger la Sécurité sociale des tentatives de la remettre en cause au nom de la libre concurrence, notamment celle venue de Bruxelles. La Commission y regarderait dès lors à deux fois avant de s'en prendre à une Sécurité sociale validée par le suffrage universel. De plus, si le droit européen s'impose sur le droit national, le Conseil constitutionnel prévoit une seule exception : quand les directives contreviennent à ce qui est considéré comme *« l'identité constitutionnelle de la France »*.

La Sécurité sociale reste d'ailleurs un modèle civilisationnel et un patrimoine commun à préserver. *« Plus que jamais, il faut la défendre. Elle est amoindrie, mais répond toujours à des besoins extraordinaires. Quand on a un petit bobo, on peut penser que la Sécu rembourse mal. Mais quand des gens sont en affection longue durée, on mesure toute l'importance qu'elle revêt »*, rappelle Pierre Caillaud-Croizat, militant CGT et petit-fils d'Ambroise Croizat, le fondateur de la Sécurité sociale. *« Sa constitutionnalisation permettra de consolider sa place. C'est de la même importance que la récente entrée dans la Constitution du droit à l'IVG »*, compare-t-il. C'est précisément ce dont ne veut pas le gouvernement, qui s'est opposé au texte en commission des Lois, avec l'appui des élus du Rassemblement national. ■

GAËL DE SANTIS

Exclu de l'Assemblée pour un drapeau palestinien

DÉMOCRATIE Le député FI des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu a écopé de la plus lourde sanction prévue par le règlement. Ces mesures de rétorsion se multiplient depuis 2022, visant principalement l'opposition de gauche.

Il a brandi un drapeau palestinien, et le bureau de l'Assemblée nationale lui a infligé la sanction la plus lourde. Le député insoumis des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu a été exclu quinze jours de l'Hémicycle, avec suspension de son indemnité pendant deux mois. Un peu plus tôt, alors que le ministre chargé du Commerce extérieur, Franck Riester, répondait à une question de la députée FI Alma Dufour sur le refus du gouvernement de *« sermonner Israël »* après le bombardement d'un camp de réfugiés à Rafah, le parlementaire avait arboré un drapeau palestinien depuis les bancs de son groupe. La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, qui avait affiché son *« soutien inconditionnel »* à Israël en octobre 2023, lui a aussitôt notifié un *« rappel à l'ordre »*, puis elle a suspendu la séance. À l'issue de la réunion du bureau de l'Assemblée, Sébastien Delogu a finalement reçu la peine la plus lourde prévue par le règlement, appelée *« censure »*, ce qui a suscité altercations et prises à partie à l'extérieur de l'Hémicycle, dans les couloirs du Palais Bourbon.

Le premier député de la législature à avoir été exclu quinze jours de l'Assemblée a été le RN Grégoire de Fournas, pour des propos racistes tenus en pleine séance… La présidence de l'Assemblée nationale a donc estimé que manifester son soutien au peuple palestinien bombardé appelait à la même sanction que des propos xénophobes. Par ailleurs, le député FI Antoine Léaument avait, lui, été puni pour avoir rappelé les origines nazies du RN, parti cofondé par un ancien Waffen-SS. La multiplication de ces sanctions comme leur équivalence malgré les différences entre les comportements qui les ont suscitées posent de sérieux problèmes démocratiques.

> Yaël Braun-Pivet a prononcé plus de 145 sanctions depuis le début de la législature.

Depuis que l'Assemblée est présidée par Yaël Braun-Pivet, le nombre de sanctions est en hausse permanente. Fin 2023, la présidence de l'institution en communiquait 145 depuis juin 2022. Elles touchent le plus souvent l'opposition de gauche. À titre de comparaison, il n'y en a eu que 39 entre 1958 et 2021. Les insoumis sont les principales cibles de la Macronie. Mais ils ne sont pas les seuls. L'écologiste Sandra Regol a ainsi reçu un rappel à l'ordre la privant du quart de son indemnité pour avoir accusé le RN de taire les violences sexuelles dans ses rangs. À l'inverse, le député Renaissance Jean-René Cazeneuve n'avait pas été sanctionné alors qu'il avait menacé l'écologiste Cyrielle Chatelain d'un : *« Tu seras tondue à la Libération pour avoir voté avec le RN ! »* Le turbulent Meyer Habib, proche de Netanyahou et coutumier des provocations et des incidents en pleine séance comme dans les couloirs de l'Assemblée, n'a jamais été exclu, lui non plus, de l'Hémicycle.

Le 28 mai, la minorité présidentielle, la droite et l'extrême droite ont uni leurs voix pour exclure Sébastien Delogu. La gauche a voté contre. Le groupe GDR a dénoncé *« l'indignation surjouée »* de Renaissance à l'extrême-droite et *« leur silence »* face aux crimes de Benyamin Netanyahou.

DIEGO CHAUVET


Le 28 mai dans l'Hémicycle. Sébastien Delogu, député insoumis, a brandi un drapeau palestinien lors de la séance des questions au gouvernement. MIGUEL MEDINA/AFP

LA CHRONIQUE FÉMINISTE DE VIOLAINE DE FILIPPIS-ABATE
AVOCATE


MAGALI BRAGARD

Les féministes n'en demandent pas trop

Récemment, l'acteur et réalisateur Vincent Lindon a déclaré, à propos du rôle des hommes dans le mouvement #MeToo : *« C'est très compliqué, si vous me demandez : "Vincent, que comptez-vous faire ?", je vais vous répondre très franchement : "Je ne sais pas, il faut me guider." »* Depuis, il est moqué sur les réseaux sociaux ou dans la presse. Probablement que ces moqueries sont méritées, puisque faire peser la pédagogie sur nous reviendrait en effet à nous ajouter une énième injonction. Néanmoins, la réaction de Vincent Lindon est symptomatique de la difficulté de l'application pratique du principe théorique de l'égalité femmes-hommes. Autrement dit, si la plupart des individus se déclarent favorables à cette égalité, un sondage Ipsos pointe que 39 % des Français pensent qu'on en demande trop aux hommes pour la soutenir. Ce taux était seulement de 21 % en 2019.

On assiste donc à un décalage, pas si surprenant, entre les paroles et les actes. Il est si facile de se dire en faveur des droits des femmes, ou plus largement de s'estimer progressiste sur le papier… Il est bien plus difficile de se confronter aux répercussions concrètes que cela engendre dans la vie réelle. On a tôt fait d'entendre : *« Non mais ça va, ça n'a aucun rapport »*, dès qu'on relève des stéréotypes qui pourtant façonnent ce monde à deux vitesses et lui permettent d'exister.

> Pourquoi tant de pères absents à la sortie des classes ? Pourquoi réserver les jupes aux femmes ? Etc.

Nous vivons dans une société qui ne souhaite pas réellement voir le rapport entre des habitudes jugées anecdotiques et des inégalités systémiques. Tentez l'expérience d'émettre les observations suivantes et vous remarquerez très certainement les réactions fermées de vos interlocuteurs : pourquoi le nom de famille de la mère n'est-il quasiment jamais transmis avec celui du père ? Pourquoi la note du restaurant est-elle tendue à monsieur ? Pourquoi tant de pères absents à l'heure de la sortie des classes ? Pourquoi réserver les jupes et les robes aux femmes ? Pourquoi les femmes sont-elles les seules à être incitées à acheter de la lingerie ? Pourquoi les hommes ne s'épilent-ils pas les jambes ? La liste serait longue…

Pourtant, ces « évidences » culturelles théâtralisent nos vies et nous présentent une image complémentaire entre le rôle de l'homme et celui de la femme. D'ailleurs, quand un homme pioche quelques idées dans le rôle « de femme », encore faut-il souvent qu'il y soit perçu comme une sorte de spécialiste du domaine : être le premier, toujours. Par exemple, un homme qui cuisine le fera de manière plutôt élaborée – à l'image des grands chefs, dont seulement 6 % sont des femmes – mais rarement dans un cadre de « corvée » ménagère. Alors, qu'on se le dise : ce n'est pas parce qu'un homme cuisine qu'il est déconstruit… et ce n'est pas parce qu'un homme se dit en faveur de l'égalité qu'il sait comment la pratiquer.

l'Humanité
MERCREDI 29 MAI 2024.

EN LUTTE



RÉSIDENCE SENIORS EN GRÈVE

Un mois après une première journée de grève, 32 salariés sur 39 de la résidence seniors Villa Victor-Hugo (Saône-et-Loire) ont cessé le travail, ce mardi 28 mai, à l'appel de l'union syndicale. Les équipes réclament des hausses de salaire.

LA GÉLULE NE PASSE PAS

La mobilisation des employés de l'entreprise aveyronnaise spécialisée dans la fabrication de compléments alimentaires, Nutergia, commencée le 24 mai, s'est poursuivie ce lundi. Les quelque 90 agents revendiquent de meilleures conditions de travail.

LIVREURS MOBILISÉS

Les travailleurs de la plateforme de livraison de repas Just Eat se mobilisent ce mercredi devant les locaux de l'entreprise, rue du 4-septembre, à Paris. Ils dénoncent le plan qui vise à licencier 100 % des livreurs salariés pour les remplacer par des autoentrepreneurs.

Le plan de la CGT pour une transition juste

SYNDICALISME

La confédération a dévoilé ce mardi son plan d'action pour l'industrie et l'environnement, qu'elle a soumis aux candidats des élections européennes.



Le 16 mai, à Leffrinckoucke, assemblée générale des ouvriers d'Ascometal. PABLO BAILLEUL

Pas facile de soutenir la transition écologique lorsque celle-ci sert de justification à des suppressions d'emploi, à des fermetures d'entreprise et à une mise à l'écart des syndicats lors des prises de décisions économiques. Après avoir traversé des turbulences ces dernières années pour articuler le vert et le rouge dans son corpus revendicatif, la CGT s'est confrontée à ces enjeux lors d'états généraux de l'industrie et de l'environnement organisés ce mardi 28 mai à Montreuil. Une journée très riche en débats, prélude au lancement d'un « plan d'actions syndicales face à l'impératif climatique », dont les 21 propositions ont servi de canevas à l'audition des listes candidates aux élections européennes.

Les écueils ne manquent pas sur le chemin de la *« transition juste »* que compte emprunter la Confédération générale du travail. Première difficulté : défendre l'emploi quand celui-ci est mis en cause par des changements de normes dont jouent les employeurs pour revoir les activités, les salaires. Pour la CGT métallurgie, Philippe Verbeke fait le point : *« À Ascometal, les salariés vivent leur troisième redressement judiciaire en dix ans. Ils produisent pourtant de l'acier vert de très haute technologie. Quant à ArcelorMittal, qui a réalisé 25 milliards d'euros de bénéfices en trois ans, il fait de la surenchère entre les États européens pour faire prendre en charge 50 % des investissements nécessaires à la décarbonation de ses productions. »*

Dans la chimie, les raffineurs d'ExxonMobil à Notre-Dame-de-Gravenchon (qui se nomme maintenant Port-Jérôme-sur-Seine, en Seine-Maritime), confrontés à un plan de suppression de 677 emplois, se désolent de la perte de production française de dérivés de pétrole, qui reviendront en importations de plastiques américains fabriqués à base d'hydrocarbures de schiste ou en provenance de Chine, où les normes sociales et environnementales sont nettement moins-disantes.

La défense de l'emploi est d'autant plus compliquée pour la CGT que ses projets alternatifs portés dans la centrale de Gardanne (Bouches-du-Rhône) ou dans celle de Cordemais (Loire-Atlantique) pour l'énergie ou dans la papeterie Chapelle-Darblais pour le papier recyclé peinent à trouver des interlocuteurs politiques et économiques qui donnent un avenir à ces sites industriels. *« Je ne connais personne qui ait reçu le soutien d'un employeur pour parler transition. Rien ne passe sans le rapport de force »*, soutient Jean-Michel Roccasalva, élu CGT à la centrale de Gardanne.

UN « RADAR ENVIRONNEMENT TRAVAIL »

Pour ne plus subir, *« ne plus seulement être défensif »* face aux 130 plans de licenciement en cours qu'a comptabilisés le syndicat, la CGT se dote d'outils. L'Ugict (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) vient ainsi de lancer un « radar environnement travail » en ligne, à destination des salariés comme de

L'AGENDA



29 mai Les contrôleurs de TGV de l'axe Nord se mettront en grève à l'appel de la CGT, de SUD rail et FO pour protester contre les nombreuses agressions subies et l'inaction de la SNCF malgré plusieurs alertes.
30 mai La CFDT appelle les conducteurs de bus de la Stas à Saint-Étienne à cesser le travail. Le syndicat invoque une *« série alarmante d'agressions récentes »* envers le personnel, la dernière datant du vendredi 17 mai.
30 mai L'Union des syndicats de pharmaciens d'officine appelle à une journée de mobilisation contre la vente en ligne de médicaments, la financiarisation des officines et les pénuries persistantes. Le mouvement s'annonce très suivi : *« D'après nos remontées, nous sommes à plus de 95 % de pharmacies fermées »*, s'est félicité le syndicat.

leurs représentants, qui *« leur permet d'anticiper les enjeux de transformation écologique et ne plus subir »*, explique sa secrétaire nationale Fabienne Tatot. Nathalie Bazire, secrétaire confédérale, annonce la tenue d'états généraux régionaux pour élaborer des plateformes territoriales cégétistes.

Surtout, la confédération dévoile trois axes revendicatifs. Avec un leitmotiv : *« Il n'est pas possible de remettre en question la transition sociale et environnementale. Le capital est responsable de la crise environnementale. Il doit payer. C'est ça la définition d'une transition juste »*, assume Sophie Binet.

POUR UNE PUISSANCE PUBLIQUE INTERVENTIONNISTE

Pour la secrétaire générale de la CGT, cette transition juste passe par de nouveaux droits en faveur des salariés, afin de rompre avec les dumpings fiscaux, sociaux et environnementaux sur lesquels joue le patronat pour remodeler l'appareil productif, en tirant les droits vers le bas. Revendication traditionnelle de la centrale syndicale, la sécurité sociale professionnelle est ainsi réadaptée aux enjeux climatiques avec la proposition du maintien du contrat et des droits des travailleurs afin de leur permettre de se former le temps de la transformation de leur entreprise.

La confédération appelle aussi à la reprise en main des décisions par une puissance publique interventionniste, capable de sortir l'énergie et les transports de la concurrence du marché, à même aussi de nationaliser les entreprises stratégiques.

Dans ce contexte, les propositions des représentants des listes de gauche ont plus facilement capté l'attention de 700 militants présents à Montreuil. *« Entendre le candidat "Les Républicains" (François-Xavier Bellamy) reprocher à la CGT de ne pas avoir invité l'extrême droite est très grave*, retient quant à elle Sophie Binet. *Toutes les digues sautent avec ce rapprochement de la droite et de l'extrême droite, soutenues par le capital. »*

STÉPHANE GUÉRARD

« Le marché a choisi le camion »

TRANSPORT Ce mardi, 8 000 cheminots ont défilé, selon la CGT, contre le plan de discontinuité de Fret SNCF.

Sur la place d'Italie, à Paris, le collectif jeunes de la CGT cheminots déploie une banderole en faveur du ferroviaire public. Ce mardi, près de 8 000 cheminots, selon le syndicat, ont répondu à l'appel de l'intersyndicale (CGT, Unsa, SUD, CFDT) pour dénoncer le plan de discontinuité de Fret SNCF.

« Les chemins de fer sont nécessaires pour lutter contre la crise climatique ! » clame Giorgio Tuti, du syndicat suisse SEV et président de la section ferroviaire d'ETF, la Fédération européenne des travailleurs des transports. Dans la foule, des délégations venues des Pays-Bas, d'Allemagne ou d'Italie sont présentes alors que l'exécutif prévoit de liquider Fret SNCF en cédant 30 % de ses flux, tout en supprimant 10 % de ses effectifs.

Au nom de l'intersyndicale, Thierry Nier clame une *« opposition à l'ouverture à la concurrence »*, de la part des fédérations cheminotes. *« Les quatre paquets ferroviaires ont démonté l'entreprise publique de la SNCF. Pour le fret, la libéralisation a détruit la part du rail dans le transport de marchandises en passant de 44 gigatonnes transportées en 2006 à 33 gigatonnes en 2022,* mesure le secrétaire général de la CGT cheminots. *Fret SNCF a perdu 10 000 emplois. Le constat est sans appel : le marché a choisi le camion. »*

Dans cette bataille, les initiatives se multiplient. La CGT a relancé le comité de vigilance ferroviaire. Des dizaines d'actions publiques sont prévues courant juin. SUD rail mobilise les forces de l'Alliance écologique et sociale (ex-Plus jamais ça !) autour du fret. Quant à la CFDT cheminots, elle s'est engagée sur le terrain judiciaire pour dénoncer ce plan de discontinuité. *« L'État était-il fondé à mettre sur pied ce plan de liquidation, alors que l'Union européenne avait trois ans pour enquêter et que rien ne dit qu'elle accepte cette discontinuité ? »* s'interroge Thomas Clavel (CFDT). Ce plan de discontinuité est une réponse de l'exécutif à l'ouverture d'une enquête de la Commission européenne, au sujet de 5,3 milliards d'euros d'aides publiques versées à Fret SNCF entre 2007 et 2019. *« Les investissements publics sont nécessaires. La libéralisation doit être stoppée parce qu'elle ne fonctionne pas. Il faut investir pour de meilleurs salaires et des conditions de travail sécurisantes, si nous voulons que les jeunes fassent carrière dans le ferroviaire »*, poursuit Giorgio Tuti. Dans ce cortège, l'ensemble des forces de gauche étaient présentes. *« Liquider Fret SNCF au lieu de renforcer le ferroviaire pour lutter contre le réchauffement climatique relève d'un concours de dogmatisme »*, glisse l'insoumis François Ruffin. Le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, plaide, lui, pour *« un élargissement du rapport de force, pour défendre Fret SNCF et le service public du rail »*. À ce propos, les députés communistes ont fait adopter un rapport parlementaire actant l'échec de la libéralisation du fret ferroviaire et préconisant un moratoire sur le plan de discontinuité. *« Appliquons cette mesure ! »* lance Thierry Nier. La balle est dans le camp de l'exécutif.

NAÏM SAKHI

LA CHRONIQUE JURIDIQUE DE PAULINE LE BOURGEOIS
AVOCATE



794 CDD d'usage requalifiés en CDI

Employée comme technicienne vidéo, une salariée a signé pas moins de 794 contrats à durée déterminée d'usage avec une société de production audiovisuelle, sur une période de neuf ans. Le CDD d'usage est en quelque sorte le « parent pauvre » du CDD, la dérogation dans la dérogation, puisqu'il n'est pas soumis aux limitations classiques en termes de durée, période de carence et ne donne pas droit à l'indemnité de précarité. Le recours à des CDD d'usage est d'ailleurs strictement limité par la loi à certains secteurs d'activité. Comme tous les autres CDD, son recours reste encadré par le droit européen et doit rester une exception par rapport au CDI. La directive du 28 juin 1999 luttant contre le recours abusif aux contrats à durée déterminée impose au juge de vérifier l'existence de raisons objectives et d'éléments concrets à l'origine des CDD.
En l'espèce, les 794 CDD d'usage qui se sont succédé pendant neuf années portaient chacun sur une durée de quelques heures ou d'une journée pour une durée oscillant de 124 à 135 jours par an. Certes, la loi et la convention collective applicable autorisent le recours aux CDD d'usage dans le secteur d'activité de production audiovisuelle. Cependant, la salariée a démontré que son travail consistant à participer à la production habituelle de différentes émissions sportives confiées à la société employeur constituait le cœur même de l'activité de production de cette dernière. À l'inverse, l'employeur était dans l'incapacité de justifier que les tâches confiées à la salariée correspondaient à des remplacements de salariés permanents ou à des « pics d'activité » liés à des événements sportifs ponctuels. Dans ces conditions, la cour d'appel (1) a jugé que l'ensemble des contrats en cause avait bien pour objet de pourvoir durablement un poste lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise, ce qui exclut le recours aux CDD d'usage. Faute pour l'employeur de justifier le caractère par nature temporaire de l'emploi de technicienne vidéo de la salariée, la cour a logiquement prononcé la requalification de l'ensemble des CDD d'usage en un seul et même CDI.
L'employeur a été condamné à payer à la salariée une indemnité de requalification équivalant à un mois de salaire. Il a également été condamné à plusieurs sommes au titre de la rupture abusive du contrat de travail, soit une indemnité de préavis, une indemnité de licenciement et des dommages et intérêts pour licenciement abusif correspondant à près de sept mois de salaire. Il a enfin été condamné à rembourser à Pôle emploi (devenu France Travail) les allocations perçues par la salariée. On le sait, pérennité ne peut rimer avec précarité de l'emploi.

(1) Cour d'appel de Versailles, 16 mai, Rachel Spire, avocate.

l'Humanité
MERCREDI 29 MAI 2024.

Les jeunes sud-africains regardent les élections avec suspicion

LÉGISLATIVES 27,6 millions d'électeurs choisissent aujourd'hui leurs députés. Nombre d'entre eux sont partagés entre leur loyauté envers le Congrès national africain (ANC) et une désillusion grandissante, nourrie par un chômage endémique. Ceux nés après la libération de Nelson Mandela sont particulièrement critiques.



Thato Sebokolodi et Derrick Mutibe, employés agricoles à Barkly West.

Barkly West, Johannesburg, Le Cap, Stellenbosch, Windsorton (Afrique du Sud), envoyé spécial.

Assis sur un muret dans un quartier excentré du Cap, Frederik Lotan, 25 ans, a les yeux jaunis par le manque de sommeil, le trop-plein d'alcool et les joints qu'il fume. Vendeur de dagga (cannabis en Afrique du Sud), il attend tranquillement le client, surtout des Blancs, ce qui le fait bien marrer, lui le colored, c'est-à-dire le métis. Mais son attitude désinvolte masque une réelle inquiétude. Frederik est chômeur et son petit business lui permet juste de ne pas crever de faim. Il vit à Paarl, plus au nord, une grande région de vergers et de vignes. Mais il n'arrive pas à trouver de travail et vit chez ses grands-parents. *« Tout a à voir avec l'argent. Si tu as de l'argent, tu peux décider de ce que tu veux faire, sinon ton avenir, c'est rien »*, laisse-t-il échapper. Et quand on lui parle d'élections, Frederik vous regarde avec des yeux tout ronds comme si vous arriviez d'une autre planète.

Les bureaux de vote ont en effet ouvert ce mercredi 29 mai dans l'ensemble de l'Afrique du Sud pour élire les 400 députés qui siégeront au Parlement. Ces élections législatives sont devenues presque une banalité, ce qui est signe d'une vitalité démocratique. Mais les jeunes sud-africains, ceux qu'on appelle les Born Free parce que nés après la libération de Nelson Mandela en 1990, ont du mal à concevoir qu'il y a trente ans, le 27 avril 1994, leurs parents, lorsqu'ils étaient noirs, accomplissaient cet acte pour la première fois de leur vie, quel qu'ait été leur âge. Des élections non raciales rendues possibles par la chute de l'apartheid. Peu importe pour Frederik. Il a un petit rire sarcastique : *« Nos conditions de vie sont tellement difficiles que je ne vois pas pour qui voter car je n'ai pas confiance. »* D'ailleurs, bien qu'il en ait eu l'opportunité les précédentes années, il ne s'est jamais déplacé.

Il est difficile de pressentir le résultat de ces élections. De nombreux électeurs, partagés entre leur loyauté pour le Congrès national africain (ANC), qui a libéré le pays du joug de l'apartheid, et une désillusion grandissante nourrie par un chômage endémique ainsi que des pénuries d'eau et d'électricité trente ans après l'avènement de la démocratie, pourraient se détourner du parti historique. *« Mercredi, l'ANC perdra la majorité dont il a abusé pendant des décennies, la majorité qu'il a utilisée pour plonger ce pays dans le chômage, la corruption et la mauvaise gestion »*, a promis le chef de l'Alliance démocratique (DA), John Steenhuisen, 48 ans. *« Nous mettrons fin, mercredi, au règne de l'ANC et un nouveau chapitre s'ouvrira pour le pays. »* Mais son parti, ultralibéral, est surtout le représentant des intérêts blancs et perçu comme tel.

> « Les jeunes ne sont pas intéressés politiquement. Ils ont perdu espoir. »
>
> PHIWO KUHID QABAKA, PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES ÉTUDIANTS (SRC)

« IL FAUDRAIT MOINS DE PAUVRETÉ »

Le DA gère une seule région dans le pays, celle du Cap-Occidental. Il est loin d'attirer les jeunes tant sa politique consiste à favoriser les centres urbains majoritairement blancs au détriment des townships où se mêlent Noirs et colored. À Khayelitsha, la plus grande township du pays, les habitants sont remontés. À l'instar de Vuyani Nqumla, 35 ans, sans emploi, qui dénonce le manque de services. *« Les WC sont à l'extérieur comme sur les chantiers, il n'y a pas d'eau courante, nous ne disposons que d'un robinet communautaire et les routes sont pourries. »* Ce que nous pouvons constater. Sa conclusion : *« Il faut virer l'Alliance démocratique. »* Mais Ashlynne Andreas, 22 ans, travailleuse sociale, assène, elle : *« L'ANC gagnera encore et rien ne changera ! »* En conséquence, elle ne s'est même pas inscrite sur les listes électorales. *« Il faudrait moins de pauvreté mais je ne sais pas comment faire »*, avoue-t-elle.

Sur le campus de l'université de Stellenbosch, c'est sûr, les choses ont changé. Mais pas depuis 1994. Jusqu'en 2016, la seule langue utilisée pour l'enseignement était l'afrikaans, celle des Afrikaners ! Il aura fallu une mobilisation estudiantine pour y mettre fin. Ce qui n'est pas sans rappeler le soulèvement de Soweto, en juin 1976, déclenché justement par la volonté du pouvoir d'apartheid d'imposer son vocabulaire. C'est aussi la preuve que, si le régime ségrégationniste est officiellement tombé il y a trente ans, la perversité de ce système n'a pas totalement disparu, pas plus que ses effets



REPORTAGE

Dans la banlieue du Cap, la jeunesse, en difficulté économiquement, s'intéresse peu à la politique.

sur l'économie et sur la société. Phiwo Kuhid Qabaka, président du Conseil représentatif des étudiants (SRC), remarque que *« maintenant, il y a un département d'anglais et un département d'afrikaans, mais aucun dans une langue africaine car ils estiment qu'elles ne sont pas assez développées pour être utilisées dans le langage académique »*. Ce qui explique aussi la nécessaire *« lutte contre ceux qui disent que nous, Noirs, n'avons rien à faire dans cette université »*, souligne Qabaka. Il évoque même l'attitude de certains étudiants blancs qui ostensiblement refusent de serrer la main aux Noirs. *« Mais les jeunes ne sont pas intéressés politiquement. Ils ont perdu espoir. Ils ont le sentiment que rien n'est fait »*, regrette le président du SRC.

Il semble surtout que la frange la plus pauvre, trop occupée à parvenir à financer ses études, se détourne de la politique. C'est le cas de Siphiwe Maseko, 25 ans, étudiant en commerce. Il a un sourire triste que l'on comprend mieux en écoutant son histoire. Il vit normalement avec sa mère qui est au chômage, près de Johannesburg. Le père est parti il y a bien longtemps. Siphiwe est à l'université de Stellenbosch, sans logement. Il dort dans les salles d'ordinateurs, qu'il désigne d'un regard. Ce qui signifie au maximum 4 heures de sommeil par nuit. *« Les services sociaux de l'université me fournissent de la nourriture »*, explique-t-il en baissant la tête. *« Je ne parviens pas à obtenir une bourse alors que je remplis tous les critères. »* Il ajoute : *« Quand j'entends dire que je suis de la Free Generation, je rigole. Je ne suis pas vraiment libre. Je ne vais pas aller voter, c'est évident. »* C'est aussi ce que pense France Jacobs, 35 ans, sans travail, qui vit à Windsorton. Il ne se sent pas libre. En revanche *« si tu ne votes pas, tu n'as pas le droit d'ouvrir ta gueule »*, dit-il. Il ne choisira pas l'ANC mais l'EFF, les Combattants pour la liberté économique, de Julius Malema, ancien leader de la branche jeunes de l'ANC, entré en dissidence et qui pourrait créer la surprise.

« Si tu ne votes pas, tu n'as pas le droit d'ouvrir ta gueule. »
FRANCE JACOBS, 35 ANS, SANS TRAVAIL

« LE PAYS A CHANGÉ EN MIEUX »

À une centaine de kilomètres de Kimberley, la ville du diamant, à Barkly West, s'étendent de vastes domaines agricoles qui tranchent avec les espaces désertiques traversés. Thato Sebokolodi, 22 ans, et Derrick Mutibe, 32 ans, sont employés dans une ferme tenue par un Blanc, qui développe la culture de la noix de pécan. Ici, l'exploitation n'est pas qu'agricole. *« On aimerait bien que des inspecteurs du travail passent nous voir »*, disent les deux hommes de conserve. *« On leur dirait que le patron ne nous fournit pas les équipements nécessaires ni les chaussures de sécurité, que nous sommes obligés de les acheter nous-mêmes alors que nos salaires sont bas, que tout est cher et que nous n'avons que quinze jours de vacances par an. »* Ils vivent sur place, dans une maison fournie par le fermier, auquel ils payent un loyer et l'électricité.

Pour rentrer chez eux, le week-end, à une vingtaine de kilomètres de là, ils font le trajet à pied. Si Thato affirme qu'il va voter pour l'ANC *« parce que ceux qui n'ont pas d'emploi reçoivent 350 rands (18 euros) »*, Derrick, lui, le fait *« pour ne pas qu'on (lui) refuse un travail sous prétexte qu'*(il se serait) *abstenu »*. ■■■

Une attitude que ne comprend pas Mzukisemi Lengisi. Il est certes plus âgé, 49 ans, a un emploi – il est au service entretien d'une école – et son grand-père, Amos, militant de l'ANC, a passé dix-sept ans dans les geôles de l'apartheid à Robben Island, là où se trouvait Mandela. En 1994, *« je ne comprenais pas grand-chose mais j'étais heureux de voter »*, se souvient-il. Il estime que le pays *« a changé en mieux, même s'il y a des problèmes, notamment concernant le crime et l'emploi »*. Il l'assure, il va *« voter pour l'ANC, car si on est libres, c'est grâce à cette organisation »*.

À Johannesburg, Otsile Nkadimeng, tout juste 20 ans, tente une autre voie. *« Je m'implique par le biais de mes organisations Fridays For Future, le Mouvement du cadran solaire et, plus récemment, mon groupe de plaidoyer pour le vote des jeunes appelé SoWeVote, qui vise à changer la culture autour du vote en rendant la démocratie et l'éducation civique plus compréhensibles et inclusives des jeunes »*, explique-t-il. Cette démarche sera-t-elle suffisante pour mobiliser des jeunes en quête d'avenir et dont les rêves se heurtent aux difficultés économiques ? Sous la houlette de Cyril Ramaphosa, le président, l'ANC a tenté pendant la campagne électorale de rappeler aux jeunes que la démocratie sud-africaine n'a que 30 ans et que la lutte contre la corruption n'est pas terminée. *« Vu notre passé, l'apartheid, on sait ce que c'est de ne pas avoir le choix »*, soutient Hannah Fowler, étudiante de 22 ans. *« Il faut savoir apprécier d'exercer notre droit. »*

TEXTE ET PHOTOS PIERRE BARBANCEY



Au domaine agricole à Barkly West, les employés, le week-end, rentrent chez eux à pied, à une vingtaine de kilomètres.

« Les forces impérialistes s'unissent contre l'Afrique du Sud »

Le secrétaire général du Parti communiste sud-africain, **Solly Mapaila,** dénonce les efforts entrepris pour écarter l'ANC du pouvoir et mettre en place une politique plus favorable au capital.

ENTRETIEN

Lors des législatives qui se tiennent ce mercredi, le Parti communiste sud-africain (SACP) se présente sous la bannière du Congrès national africain (ANC), tout en critiquant certains aspects de la politique mise en place.

Quels sont les enjeux des élections ?

Fondamentalement, ces élections ne portent pas vraiment sur les conditions économiques et sociales. Bien entendu, elles sont essentielles dans toute autre forme d'élections. Mais, politiquement, nous luttons contre le néolibéralisme, le néocolonialisme et le capitalisme. Celui-ci estime qu'il n'a plus de garantie de rentabilité dans le pays. De son point de vue, il y a besoin de nouveaux dirigeants et surtout d'une autre politique. Les tenants du capitalisme savent que le pays traverse une crise et que les Sud-Africains portent davantage d'exigences vis-à-vis du gouvernement élu. Ils ont besoin de plus de services, de plus de réponses face au coût de la vie élevé auquel ils font face. Et ils attendent davantage d'interventions de l'État en ce sens. L'ANC et ses alliés ont affirmé leur intention de répondre à ces demandes. C'est pourquoi les forces capitalistes s'unissent contre l'ANC. Elles savent que la pression sociale est forte pour opérer des changements drastiques, radicaux, à l'opposé de leur recherche de rentabilité du capital. C'est la base idéologique de ces élections. Bien sûr, certains électeurs vont voter non pas en tenant compte de la crise générale du capitalisme en cours, mais en fonction de leurs conditions actuelles, et voudront sanctionner l'ANC.



JULIA SESTIER

SOLLY MAPAILA
Secrétaire général du SACP

En juillet 2023, l'Afrique du Sud a accueilli le sommet des Brics. En décembre, votre pays a soumis le dossier d'Israël à la Cour internationale de justice (CIJ). Pouvez-vous dire que ces élections ont aussi un impact international ?

Depuis des mois, voire des années, nous voyons comment les forces impérialistes s'unissent contre l'Afrique du Sud. C'est le cas du Congrès américain, où démocrates et républicains ont présenté au président Biden un projet de loi visant à punir l'Afrique du Sud pour ses relations avec des pays qui seraient opposés aux États-Unis. Des pays accusés de travailler avec la Russie, la Chine, la Palestine et l'Iran. En clair, on veut nous punir pour notre indépendance. Le Centre européen de solidarité a organisé une réunion, l'année dernière, en juin, en Pologne, en partenariat avec la Fondation (sud-africaine) Brenthurst, créée par la famille Oppenheimer (dont le père, Nicholas, est un milliardaire sud-africain, ancien dirigeant, pendant l'apartheid, de la compagnie des mines de diamants De Beers – NDLR). Ils ont invité pas moins de 50 personnalités africaines, dont les anciens dirigeants de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) et ceux de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), qui avaient été soutenus par le régime de l'apartheid. Officiellement, le thème était « Faire reculer l'autoritarisme » pour défendre la démocratie. Ils considèrent que l'Afrique du Sud est traversée par le totalitarisme. C'est pourtant l'un des pays les plus démocratiques. C'est ce programme que le capital international, dirigé par les forces occidentales en Europe et aux États-Unis, veut mettre en place et que nous cherchons à empêcher avec ces élections. Ce n'est pas un scrutin démocratique classique seulement porté par les questions sociales. Notre pays subit maintenant les contrecoups de la position prise contre le génocide commis par Israël, État colonisateur et d'apartheid, à Gaza, ce qui l'a amené devant la Cour internationale de justice. Ils nous condamnent pour cela. Les partis qui s'opposent à l'ANC reçoivent beaucoup d'argent.

Comment se positionne le Parti communiste sud-africain dans cette campagne ?

Nous appuyons le Congrès national africain. Nous luttons ensemble en tant qu'alliance pour défendre la révolution nationale démocratique, la révolution du peuple, notre souveraineté nationale et notre indépendance. C'est ce qui est en jeu ici. Notre démocratie est littéralement corrompue par l'argent européen et américain pour en finir avec l'ANC. La Commission électorale indépendante publie des renseignements trimestriels sur le financement des partis. Allez voir qui les subventionne. Toutes ces informations sont publiques. Tous ces gens colonisent le pays. Les familles Oppenheimer ou Rupert, pour ne citer que celles-là, financent la plupart de ces partis. Et, bien sûr, l'argent est acheminé par des agences internationales qui se servent d'ONG comme paravents pour écarter le mouvement démocratique et le mouvement de libération des lieux de décisions politiques.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR P. B.

L' émoi international et l'enfer à Rafah n'arrêtent pas Israël

PALESTINE L'armée israélienne continue de massacrer des civils réfugiés dans le sud de la bande de Gaza. Des chars seraient entrés dans la ville, au mépris de l'indignation mondiale.

La confidentialité poussera-t-elle les États-Unis à arrêter le massacre ? Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunissait en urgence et à huis clos, ce mardi soir, pour évoquer une nouvelle fois le sort des familles gazaouies, sous les bombes israéliennes depuis plus de sept mois. C'est l'Algérie qui a appelé à cette réunion, après le massacre, dimanche soir, du camp de réfugiés de Barkasat, à Rafah, dont les images insoutenables ont ému le monde entier.

Il serait pourtant faux de dire que la pression s'accroît sur le gouvernement de Benyamin Netanyahou. Jamais le premier ministre israélien n'a été freiné dans sa marche destructrice par son grand allié états-unien. Ce dernier a même continué à financer et à armer Israël, qui tue sans distinction des enfants, des femmes, des humanitaires ou des journalistes. Ce mardi encore, l'armée israélienne a ciblé Rafah, faisant d'abord six morts et sept blessés le matin, selon le ministère de la Santé du Hamas, puis 21 morts de plus lors d'une nouvelle frappe sur des *« tentes de personnes déplacées dans l'ouest de Rafah »*, selon Muhammad Al Mughair, responsable de la Défense civile palestinienne.

PLUS D'ÉVACUATIONS MÉDICALES

Tel-Aviv a également envoyé pour la première fois ses chars dans le centre-ville, aperçus par des témoins près de la mosquée Al-Awda, selon l'agence de presse Reuters. Ce déchaînement sur la ville, qui était jusqu'ici un des seuls refuges des Gazaouis, a poussé environ un million d'entre eux, soit près de la moitié de la population de l'enclave palestinienne, à fuir Rafah ces trois dernières semaines, selon l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). Dans un rapport cette semaine, le Norwegian Refugee Council distinguait *« trois mondes »* dans Rafah : *« L'est est une zone de guerre archétypale, le centre est une ville fantôme et l'ouest est une masse congestionnée de personnes vivant dans des conditions déplorables. »*

Depuis le début des attaques israéliennes sur la ville, de plus en plus de personnes meurent du manque de soins, faute de camions transportant l'aide humanitaire qui passe par les rares postes-frontières. Depuis trois semaines, *« toutes les évacuations médicales ont brusquement cessé »*, a affirmé la porte-parole de l'OMS, Margaret Harris. Cette situation, plus grave de jour en jour, provoque un formidable élan de solidarité, à l'image de ces rassemblements de milliers de personnes, lundi après-midi, dans toute la France, pourtant organisés à la dernière minute.

Les membres de l'ONU doivent garantir aux Palestiniens leur simple droit d'exister.

La souffrance des Palestiniens est connue du monde entier depuis plusieurs générations. En 2009, déjà, Kery James rappait ces *« négociations sans fin pour la création d'un État palestinien / Mais quand viendra l'heure / Qu'est-ce qu'il en restera ? »*. Outre un cessez-le-feu immédiat, les membres de l'ONU doivent en effet garantir aux Palestiniens leur simple droit d'exister, en reconnaissant leur État, *« le seul moyen d'avancer »* vers la paix, comme l'affirmait le premier ministre espagnol Pedro Sánchez, ce mardi 28 mai. Indépendamment de l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, 146 pays l'ont fait, en attendant le « pays des droits de l'homme ».

AXEL NODINOT


La ville était jusque là un refuge pour les Gazaouis. Ici, après une attaque le 28 mai. E. BABA / AFP

l'Humanité
MERCREDI 29 MAI 2024.

La peine de mort atteint un niveau record

DROITS HUMAINS Dans son rapport annuel, l'ONG Amnesty International a enregistré 1153 exécutions dans le monde. Le niveau n'a jamais été aussi haut. Cependant, le nombre de pays à pratiquer cette peine diminue.



Le 28 avril, à Paris. Rassemblement en faveur du rappeur Toomaj Salehi, condamné à mort par la justice iranienne pour son soutien au mouvement Femme Vie Liberté.

NICOLAS RONDIER / HANS LUCAS / AFP

Le nombre d'exécutions n'a jamais atteint un niveau aussi élevé en l'espace d'une décennie. Comme révélées dans le rapport annuel d'Amnesty International, 1153 exécutions ont été enregistrées dans le monde en 2023, soit une hausse de 31 % par rapport aux 883 exécutions de 2022. Une montée en flèche provoquée en majeure partie par l'Iran. À lui seul, ce pays du Moyen-Orient représente 74 % des exécutions recensées. *« Les autorités ont fait preuve d'un mépris total à l'égard de la vie humaine et multiplié les mises à mort pour des infractions à la législation sur les stupéfiants »*, déclare Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, dans le rapport de l'ONG. Elle poursuit : cela *« illustre les effets discriminatoires de la peine capitale en Iran sur les groupes de population les plus marginalisés et les plus pauvres »*.

Juste après l'Iran, la Chine se place en deuxième position. Comme les données de la peine de mort dans ce pays restent classées secret d'État, il demeure impossible de connaître la véritable ampleur de ce recours. Toutefois, Amnesty International estime que le nombre d'exécutions s'élève à des milliers. Il en va de même pour le Vietnam et la Corée du Nord : l'organisation considère que le recours au châtiment ultime y a été massif. Dans plusieurs rapports officiels, ces pays reconnaissent pratiquer des exécutions pour punir des crimes mais aussi des pratiques dites dissidentes.

Sur le continent africain, l'Égypte et la Somalie auraient également procédé à de tels actes. En Somalie, le nombre de peines de mort pratiquées a été multiplié par plus de six en l'espace d'un an. De l'autre côté de l'océan Atlantique, les États-Unis sont l'unique pays d'Amérique à y avoir recours : l'application de la peine capitale y a augmenté de 33 % par rapport à 2022. De nombreux États américains montrent leur attachement à ce sytème : l'exécution par asphyxie à l'azote y devient la principale arme pour ôter la vie. Agnès Callamard et ses confrères appellent le président Joe Biden à tenir sa promesse d'abolition de cette peine au niveau fédéral.

Paradoxalement, la peine de mort augmente, mais beaucoup de pays tendent vers l'abolitionnisme : le nombre de nations ayant procédé à ce châtiment n'a jamais été aussi faible. Elles ont été au nombre de 16 en 2023, contre 20 l'année précédente. *« Malgré les revers que nous avons observés cette année, les pays qui procèdent encore à des exécutions sont de plus en plus isolés. Notre travail de campagne contre ce châtiment abject fonctionne »*, poursuit Agnès Callamard, qui espère continuer son combat jusqu'à ce que la peine de mort soit abolie partout sur le globe. ■

MARGOT BONNÉRY

« La France va gagner 48 médailles »

PARIS 2024 Selon les prévisions de **Wladimir Andreff**, dont le modèle économétrique a fait ses preuves, la France devrait être dans le top 5.



L'escrimeur Romain Cannone est le premier Français à avoir remporté une médaille d'or aux Jeux de Tokyo, en 2021.
P. MONTIGNY / KMSP VIA AFP

ENTRETIEN

Professeur honoraire d'économie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et président du conseil scientifique de l'Observatoire national du sport, Wladimir Andreff vient de publier *le Sport et son pesant d'or*, aux éditions Amphora (104 pages, 12,95 euros). Un ouvrage où il vulgarise l'économie du sport et présente notamment son fameux modèle économétrique sur lequel le ministère des Sports se base pour ses prévisions de médailles aux Jeux de Paris 2024.

Vous avez mis au point un modèle économétrique qui a été capable de prédire à 95 % la répartition du nombre global de médailles par pays aux JO 2020 de Tokyo. Comment fonctionne-t-il ?
C'est un modèle élaboré en collaboration avec une équipe de chercheurs (Nicolas Scelles, Liliane Bonnal, Madeleine Andreff et Pascal Favard) et qui repose sur plusieurs variables : le produit intérieur brut par habitant, la taille de la population, le régime politique et le fait d'être pays hôte ou non car l'avantage d'être à domicile peut majorer de 15 à 30 % le nombre de médailles gagnées. À cela on a jouté la spécialisation sportive régionale (les coureurs de fond sont plutôt dans l'est de l'Afrique, les haltérophiles dans les Balkans et en Turquie, etc.), le nombre de médailles de la précédente édition diminuée du nombre de disqualifications dans les années qui suivent (dopage), le nombre d'athlètes engagés par pays et enfin l'avantage que procure d'organiser la prochaine édition. Aux JO de Pékin 2008, l'équipe cycliste britannique a gagné 14 médailles parce qu'elle préparait déjà Londres 2012.

Curieusement, votre modèle pourrait servir à connaître les pays qui auraient recours au dopage...
Au cours de nos différentes prévisions, on s'est rendu compte qu'on n'avait pas inclus la variable du dopage tout simplement parce qu'on ne dispose pas d'une base de données de tous les athlètes dopés. Pour les Jeux de Sotchi 2014 – notre modèle fonctionne aussi pour les JO d'hiver, en y intégrant deux variables supplémentaires : le degré d'enneigement de chaque pays pendant l'année et le nombre de stations de ski –, on s'est aperçu qu'on avait prédit que la Russie terminerait quatrième avec 20 ou 21 médailles, alors qu'elle a fini première avec 33 médailles. Dans les années qui ont suivi, 13 médailles ont été retirées aux Russes car les prélèvements des contrôles antidopage des JO sont conservés dix ans. Cela a fait revenir la Russie à la quatrième place (en 2018, la Russie a récupéré 9 médailles à la suite de la décision du TAS pour preuves insuffisantes – NDLR). Ce qui veut dire que notre modèle, d'une certaine façon, pourrait être utilisé pour voir quels pays ont recours au dopage...



WLADIMIR ANDREFF
Économiste et président du conseil scientifique de l'Observatoire national du sport.

En revanche, pour les Jeux de Tokyo 2020, votre modèle s'est largement trompé sur les résultats de la France...
On a prédit les résultats de 184 pays sur 194 participants, mais la France, avec 33 médailles au lieu de 46 prévues, a fait partie des 10 pays réfractaires. Cela a constitué une énorme surprise, surtout à trois ans des Jeux de 2024. Il y a toujours des pays qui sortent de l'étude, mais on ne pensait pas que la France serait parmi eux et qu'elle serait, en plus, le pays le plus éloigné de la prévision. Honnêtement, on n'a pas de réponse car on n'a pas réalisé d'étude là-dessus. Une tâche beaucoup plus urgente nous a été confiée par le ministère des Sports et l'Observatoire national du sport qui est de prévoir les médailles de Paris 2024.

Et que prévoyez-vous pour les Jeux à venir ?
Selon nos calculs, les États-Unis terminent en tête, la Chine deuxième, la Russie troisième, la Grande-Bretagne quatrième et la France cinquième. Comme la Russie ne devrait pas participer ou alors avec un nombre très restreint d'athlètes, la France devrait se retrouver quatrième, mais nous sommes talonnés par le Japon, avec qui ça va être très serré. On prévoit un minimum de 42 médailles françaises avec un maximum de 60 dans la prévision la plus optimiste. Mais le chiffre le plus probable, selon nous, c'est 48 médailles. Si le Japon performe fort et que la France réalise une performance moyenne, la France sera dépassée par le Japon. Et si la France fait vraiment de très mauvais JO, comme à Tokyo, elle peut être aussi dépassée par les Australiens s'ils surperforment.

Votre modèle met en exergue le déséquilibre entre les pays riches et les autres...
Sur les quelque 200 nations qui participent aux JO, les deux tiers, voire les trois quarts des médailles vont à une cinquantaine de pays développés et les 150 autres, qui le sont moins, se partagent le reste. L'idéal de Pierre de Coubertin, où toutes les nations se retrouvent égales au départ, c'est de l'histoire ancienne. Aujourd'hui, il y a même des pays riches qui achètent des médailles en naturalisant des athlètes, comme le Qatar ou les Émirats arabes unis...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NICOLAS GUILLERMIN

« Être trans, c'est devenir qui on est »

CINÉMA Avec *la Belle de Gaza*, portraits croisés de femmes trans arabes à Tel-Aviv, **Yolande Zauberman** clôt sa trilogie de la nuit entamée en 2011. Présenté à Cannes en séance spéciale, le documentaire sort en salles aujourd'hui.


Avec ce nouveau film, la réalisatrice continue à explorer ce qu'il y a de politique dans l'intime. PYRAMIDE DISTRIBUTION

***La Belle de Gaza*, de Yolande Zauberman, France, 1 h 16**

Depuis *Classified People* (1987), tourné clandestinement en Afrique du Sud, Yolande Zauberman alterne documentaires et fictions comme *Moi Ivan, toi Abraham* (1993) ou *Clubbed to Death* (1996). En 2011, elle interrogeait dans *Would You Have Sex With an Arab?* la dissymétrie du désir entre Israéliens et Palestiniens, et l'émergence d'une population d'Arabes israéliens à Tel-Aviv. Dans *M* (2018), elle suivait Menahem Lang, comédien sorti de l'orthodoxie, violé lorsqu'il était enfant au sein de la secte extrémiste Neturei Karta. Comme un contrepoint solaire à la douleur de Menahem, elle filmait Talleen Abu Hanna, Miss Trans Israël 2016, qu'on retrouve dans *la Belle de Gaza*. Tendu par la recherche d'une femme trans qui aurait quitté Gaza à pied, ce documentaire nocturne donne la parole à Nadine, Danielle, Nathalie, qui racontent leur long chemin pour devenir elles-mêmes.

Quel a été le déclencheur de *la Belle de Gaza*?

Un jour, pendant le tournage de *M*, je vois par la fenêtre une fille trans très belle. Menahem sort en courant et elle s'enfuit. En rentrant dans la voiture, il me dit : *« Même les trans ne m'aiment pas. »* J'ai eu envie de filmer des jambes d'une fille trans qui s'enfuit. Je suis donc allée dans la rue Hatnufa (l'artère de Tel-Aviv où les femmes trans se prostituent – NDLR). Il y avait trois filles trans arabes et l'une d'elles a dit à Selim Nassib (écrivain, preneur de son sur les films de Yolande Zauberman – NDLR) qu'elle était venue à pied de Gaza. Il ne me l'a répété qu'à notre retour à Paris. Cela me paraissait si insensé que j'ai eu envie de la retrouver. Chaque fois que j'allais à Tel-Aviv, je la cherchais. Dans les anciens temps, les trans étaient des demi-déesses, je voulais leur redonner cette place.

Quel est le rôle de Talleen Abu Hanna, qui était aussi dans *M*?

Elle est la lumière. Sa liberté représente beaucoup pour les jeunes Arabes, et pas uniquement en Israël. On a pu entrer dans sa famille. Ici, en Europe, quand une personne prend un chemin de traverse pour devenir elle-même, c'est souvent en rupture avec la famille. Alors qu'au Moyen-Orient les structures sont si archaïques que quitter sa famille est une douleur profonde. Dans le cas de Talleen, il y a eu réconciliation.


VALERY HACHE / AFP
YOLANDE ZAUBERMAN
Scénariste et réalisatrice.

Pourquoi filmez-vous la réconciliation avec son père dans le reflet d'une vitre de bus ?

Je cherche l'angle où je vais rendre les gens les plus beaux possible, et la nuit fait le reste. La nuit, je cherche la lumière. Pour cette scène, l'habitacle du bus était petit. J'ai vu dans la vitre le reflet de Talleen assise, et j'ai accepté l'image. Mes films se situent toujours sur des frontières et parlent à des individus, pas à des communautés. J'ai toujours l'impression d'être sur un fil, avec la possibilité de chuter à tout moment. C'est une danse à la fois avec les gens que je filme et avec la caméra.

Comment créez-vous un rapport de confiance mutuelle avec ces femmes trans en situation de fragilité ?

Je sens toujours qui a envie d'être filmé ou non, et je le respecte. Mon regard admiratif leur a redonné confiance

en leur propre histoire. Pour rien au monde, elles n'auraient suivi un autre chemin. Être trans, c'est devenir qui on est. C'est long, douloureux physiquement. Elles m'ont laissé entrer. Comme lorsque Nathalie, la fille voilée, se laisse filmer après son opération, avec Abdallah, l'ami d'enfance avec qui elle jouait au foot quand elle était encore un garçon.

Pourquoi filmez-vous Nathalie derrière un voile ?
Elle ne voulait pas être reconnue par sa famille. Ce qui est fou, c'est que, au cours du film, elle s'est mise à porter le hidjab, elle est devenue religieuse. Mais elle était déjà pour nous la femme voilée. Elle dit que c'est elle sur la photo que nous lui montrons, mais qu'elle n'est pas venue à pied de Gaza. Tout est incertain. La recherche de la Belle de Gaza n'était en rien un prétexte. Elle a créé la colonne vertébrale du film et m'a donné accès à toutes ces femmes de manière un peu indirecte. Au bout d'un moment, j'avais même peur de la trouver parce que je ne voulais mettre personne en danger. Quand Danielle nous a dit : *« Tout cela n'existe pas »*, j'ai accepté que le film dévie vers autre chose.

« La recherche de la Belle de Gaza n'était en rien un prétexte. Elle a créé la colonne vertébrale du film et m'a donné accès à toutes ces femmes. »

Avez-vous eu des problèmes avec la police ?
Non, aucun. Je ne tourne pas énormément, je m'en vais, je reviens. Les gens n'avaient pas le temps de se plaindre de nous. J'ai fait mon premier film, *Classified People*, dans la clandestinité, même si je tournais en pellicule. Je navigue toujours entre clandestinité et apparition.

Vous avez tourné avant le 7 octobre, mais Gaza est là, hors champ…
Après le 7 octobre, j'ai pensé qu'il fallait retenir le film. Pendant le montage, je fais des projections ouvertes où j'invite beaucoup de gens. La cinéaste Alice Diop et d'autres personnes m'ont dit qu'il fallait quand même le montrer. Avec une grande peine dans le cœur et une appréhension, nous avons organisé une projection au Grand Action, à Paris. À mon grand étonnement, les gens étaient en larmes. Nous avons donc décidé de sortir le film. Alice Diop dit qu'après le 7 octobre le film l'a consolée. S'il peut jouer ce rôle, c'est plus que je ne peux rêver.

Est-ce que *la Belle de Gaza* clôt un cycle de la nuit ?
Oui, je crois. Ces trois films sont comme des poupées russes. À moins que quelque chose n'apparaisse et me mette en mouvement, comme à chaque fois. Je n'ai jamais eu le désir de filmer tout court. Je vais vers quelque chose qui m'habite depuis longtemps. J'aime ce qui est politique dans l'intime et j'adore filmer la danse. Mon prochain film sera une fiction qui se passe dans une boîte de nuit, *la Main bleue*, qui a existé entre 1976 et 1980 à Montreuil. Pendant presque deux ans, elle n'a été fréquentée que par des travailleurs africains. Il n'y avait qu'une dizaine de Blancs, dont Fassbinder. C'était la plus grande boîte de nuit d'Europe, la première œuvre de Philippe Starck. À un moment, ils se sont tournés vers les branchés de Paris, qui sont tous venus. D'une certaine manière, c'est l'histoire d'une colonisation de la nuit qui a entraîné la fermeture de la boîte. Il y a tout ce que j'aime : la frontière entre les gens, le mélange mais pas vraiment, la danse, un endroit où ceux qui sont d'habitude regardés comme des victimes deviennent les rois de la piste. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SOPHIE JOUBERT

Punks à chien, squatteurs… Des vies nomades et libres

CINÉMA Avec *Fainéant·es*, Karim Dridi s'empare d'un sujet peu représenté : celui des libertaires. Une création émouvante où la fiction assume sa proximité avec le documentaire.

***Fainéant·es*, de Karim Dridi, France, 1 h 43**

Des percussions entêtantes, des gyrophares, des menottes et des chiens qui aboient. Nina et Djoul sont arrêtées, leur squat évacué. Si le film du réalisateur franco-tunisien Karim Dridi laisse présager une atmosphère oppressante nourrie de répression policière, *Fainéant·es* ne laisse pas longtemps planer le doute sur ses véritables intentions de road trip humaniste. Délogées, Djoul et Nina reprennent la route à bord de leur vieux camion aménagé. Leur chemin, parsemé de galères, de travaux saisonniers et de joyeuses subversions, est l'occasion de réaliser des rencontres impromptues et de faire la fête : la raison d'être de leur mode de vie « alternatif ».

Avec sa patte de documentariste – qu'il exprimait dans un service de réanimation pédiatrique avec *Revivre* en février dernier – Karim Dridi regarde l'autre avec bienveillance et amour. Le cinéaste confirme sa capacité à raconter les communautés mises au ban de la société, des camps gitans aux quartiers Nord de Marseille. Ici, c'est la vie nomade, celle des « punks à chien », des « squatteurs » et autres qualificatifs souvent employés avec mépris. De la mise en scène, sobre mais à propos, aux dialogues, tout respire le naturel. *Fainéant·es* conte avec justesse l'histoire de femmes prenant soin les unes des autres, sans misérabilisme ni victimisation. Karim Dridi va dans les marges pour montrer l'envers des stéréotypes et la dignité. Car le quotidien de Nina et Djoul est périlleux et précaire, mais il est choisi.

DES FEMMES PUISSANTES, HORS NORMES

Avec l'aide de sa coscénariste et productrice Emma Soisson, Karim Dridi montre des femmes puissantes, hors normes, filmant des corps « différents » comme le cinéma le fait trop peu. Une ambition née de sa rencontre avec l'interprète de Nina, Faddo Jullian : *« Ce corps, cette force, cette voix, ce regard… Elle s'est mise en rupture totale avec le conformisme qui façonne nos vies et notre place dans la société. Elle vit dans un camion avec ses chiens et son gars. »* De quoi inspirer le réalisateur, qui cherche toujours à briser les frontières entre fiction et documentaire. *« J'avais toujours en tête ces discours politiques qui ressassaient les mots de "fainéants" et de "sans-dents"… »* Éparpillée entre les morceaux d'accordéon au coin du feu et les concerts punk où se mêlent les sourires francs et fatigués, la bande originale de David Gubitsch, Vincent Peirani et Clément Léotard, en partie réalisée à l'aide de palissades de chantier, vient aussi apporter un supplément d'âme.

Karim Dridi ne lésine pas sur l'âpreté, montrant la rue, le siphonnage d'engins agricoles ou les fouilles de poubelles de supermarché. Mais le cinéaste valorise surtout la solidarité, au travers d'une constellation de personnages dont on sait peu de chose et qui émeuvent pourtant, pavant le chemin des deux amies nomades. Le film ne s'épanche pas en explications, mais accompagne la « fuite vers l'avant » de ses protagonistes avec une simplicité salutaire, à même de renverser le stigmate et de mettre en valeur une soif de liberté à toute épreuve. ■

PABLO PATARIN



Sans misérabilisme, le film conte la vie de marginaux prenant soin les uns des autres. NEW STORY DISTRIBUTION

l'Humanité
MERCREDI 29 MAI 2024.



Moon-jung (Seo-hyeong Kim) prise en étau dans un drame domestico-réaliste qui vire au grand-guignol. KOREAN FILM COUNCIL

Greenhouse, les catastrophes d'une soignante déprimée

CINÉMA Une infirmière à domicile se retrouve dans une situation impossible, qu'elle aggrave jusqu'à l'horreur. La mise en scène trop en demi-teinte donne une impression de grand écart intenable.

***Greenhouse*, de Lee Sol-hui, Corée du Sud, 1 h 40**

Le premier long métrage de la Sud-Coréenne Lee Sol-hui s'intitule *Greenhouse*, terme anglais qui désigne la serre où l'on cultive les plantes. Un titre qui fait penser à un précédent film coréen, *Burning* (2018), de Lee Chang-dong (d'après une nouvelle de Haruki Murakami), dans lequel un dandy pyromane a comme hobby de faire flamber des serres horticoles en plastique. La fin de *Greenhouse* peut entériner ce rapprochement entre les deux films, ils n'ont pourtant guère de points communs. Ici, le personnage principal, Moon-jung, est une femme seule, divorcée, apparemment perturbée puisque d'entrée de jeu elle se donne des gifles. Son fils est en prison et elle vit dans une serre aux parois opaques (donc plutôt un hangar) en attendant un hypothétique appartement. Employée comme infirmière à domicile, elle s'occupe quotidiennement d'un vieil aveugle et de son épouse limite Alzheimer qui la malmène. Une sorte de routine malaisante s'installe, mais un jour un malencontreux accident fait tout basculer dans le pire. Dès lors, un engrenage sordide s'engage et les catastrophes s'enchaînent.

L'étrangeté du film réside dans le fait que, en dépit des retournements de situation et des twists improbables, la mise en scène se maintient dans le registre plutôt feutré du drame domestico-réaliste. *Greenhouse* est une œuvre euphémistique. Alors qu'a priori les péripéties scabreuses et surréelles se multiplient comme dans les films de Bong Joon-ho (notamment *Parasite*) ou de Park Chan-wook, la réalisatrice semble faire comme si de rien n'était et s'applique à traiter ce matériau corrosif avec des demi-teintes délicates. Lee Sol-hui est une cinéaste hybride, tentée par le thriller psychologique grinçant – au début on pense au génial *l'Infirmière* de Fukada, hallucinant tableau d'une relation ancillaire poussée dans le rouge –, qui ne peut s'empêcher de charger constamment la barque du scénario. On en vient à se demander si elle n'a pas fait fausse route en optant pour une retenue et une douceur (glaçante), qui voudrait faire passer des postulats hallucinants comme des lettres à la poste.

LA SUSPENSION CONSENTIE DE L'INCRÉDULITÉ A DES LIMITES

À notre sens, cela ne pourrait vraiment fonctionner qu'avec la stylisation satirique et extravertie d'un Bong Joon-ho, auquel on ne demande jamais d'être vraisemblable quand il trousse ses fables sarcastiques. Au contraire, on applaudit ses excès, conçus pour faire rire et frémir en même temps. Ici, le spectateur ne sait pas sur quel pied danser lorsqu'on essaie de lui faire avaler des couleuvres, que les personnages, fussent-ils aveugles, semblent à peine remarquer (l'infirmière fait par exemple passer sa propre mère pour la femme du vieil homme). La suspension consentie de l'incrédulité, indispensable pour toute fiction, a des limites. On reste perplexes devant ce résultat incohérent, que certains auront sans doute la bienveillance de cautionner. Ils ne sont pas très regardants ou bien très bon public, ce qui est un peu la même chose. ■

> Lee Sol-hui est une cinéaste hybride, tentée par le thriller psychologique grinçant.

VINCENT OSTRIA

Une transition de genre suivie dans le temps long

CINÉMA Sur quarante années, deux cinéastes polonais racontent une transition de genre. Un film sensible destiné à faire évoluer les mentalités.

***Une autre vie que la mienne*, de Michal Englert et Malgorzata Szumowska, Pologne, Suède, 2 h 4**

En racontant sur quarante ans un parcours vers la transidentité, Malgorzata Szumowska et Michal Englert ont voulu adresser un message à la société polonaise. Même s'ils se défendent d'avoir fait un film militant. Dans une petite ville de province, Andzrej, qui s'est toujours senti femme, épouse Iza. Très vite, le couple, qui vit chez les parents d'Andzej, a un petit garçon. Pourtant, le jeune homme va mal. Quand il s'ouvre à un médecin lourdaud de sa libido chancelante, ce dernier lui prescrit de la testostérone, qu'il refuse de s'injecter. Dès qu'il le peut, Andzrej, travaillé par la culpabilité, se travestit en cachette. Il paiera un prix très élevé d'avoir révélé au grand jour sa volonté de changer de genre.

UN MARIAGE RATÉ DEVIENT UNE BELLE HISTOIRE D'AMOUR

La réussite d'*Une autre vie que la mienne* (les distributeurs auraient pu trouver un meilleur titre français) réside dans son inscription dans le temps long. Des premières manifestations de Solidarnosc à nos jours, les deux cinéastes marquent le passage des années par des moments d'histoire collective : la sortie des films *Pretty Woman* ou *la Double vie de Véronique*, une visite du pape en Pologne, jusqu'à la pandémie de Covid. Alors que la Pologne très catholique ne bouge pas sur les questions de société et continue à mettre au ban les minorités de genre, la famille d'Andzrej évolue doucement. Les enfants d'abord, puis Iza, qui, après un mouvement de colère et de rejet, revient vers Andzrej/Aniela. C'est très beau de voir comment un mariage raté entre un homme et une femme devient une belle histoire d'amour entre deux femmes. L'un des axes du scénario concerne aussi les démarches juridiques pour changer d'état civil : l'obligation de divorcer, puisque le mariage entre deux femmes est interdit en Pologne, puis de poursuivre ses parents devant un tribunal pour obtenir une réassignation de genre, selon l'une des bizarreries de la loi polonaise, très hostile aux LGBTQIA +.

Porté par une palette de couleurs subtile et l'interprétation touchante de Malgorzata Hajewska (Andzrej adulte / Aniela) et Joanna Kulig (Iza), le film évite l'écueil du sensationnalisme en privilégiant l'intériorité et l'ellipse. Jusqu'à une fin laissée en suspens qui marque à la fois tout le chemin parcouru et le fossé entre différentes générations de personnes transgenres. ■

SOPHIE JOUBERT

Colette, portrait d'une femme en liberté

TÉLÉVISION À l'occasion du 70e anniversaire de sa disparition, France 5 diffuse un nouvel épisode des *Docs de la Grande Librairie* consacré à l'écrivaine.



Colette fait ses premiers pas sur scène en 1906. COLETTE EN FAUNE, 1906/COLLECTION FRÉDÉRIC MAGNET

***Les Docs de la Grande Librairie*, France 5, 21 h 5**

Son nom, Colette, évoque à lui seul une certaine idée de la littérature et du style. Tout au long de son œuvre, vaste jardin peuplé d'une soixantaine d'ouvrages, de milliers d'articles et d'une abondante correspondance, se déploie une écriture basée sur la sensation et la chose vécue au tréfonds des chairs. La vie, et tout ce qu'elle apporte en joies comme en malheurs, est au cœur de sa production. Dans ce nouvel épisode des *Docs de la Grande Librairie*, François Busnel revient sur le parcours de celle qui, en parallèle des lettres, fut également mime, danseuse, actrice, publicitaire et même vendeuse en produits de beauté. Une existence aux mille et un visages qui incarne plus que jamais un idéal de liberté.

La lutte menée par Sidonie-Gabrielle Colette pour devenir une femme libre commence lorsqu'elle rencontre celui qui deviendra son premier mari, Willy, un critique littéraire en vue dans le Paris mondain. À ses côtés, elle fréquente les salons littéraires et rencontre nombre d'artistes, auteurs et compositeurs. Flairant le potentiel littéraire de son épouse, Willy, qui dirige alors un atelier dans lequel des petites mains rédigent des romans grivois qu'il s'approprie en les signant de son nom, l'encourage à écrire. *Claudine à l'école*, premier roman de Colette signé Willy, est publié en 1900. Le succès est immédiat. Trois autres livres mettant en scène Claudine sont publiés jusqu'en 1903. Le personnage devient un phénomène culturel. Avec un sens aigu des affaires, Willy exploite le talent de sa femme, qui se lasse de ce mari volage et crâneur. Divorcer ? Elle y songe. Mais comment survivre sans formation ? De plus, les droits des *Claudine* ne lui appartiennent pas. Willy les revendra quelques années plus tard pour éponger ses dettes.

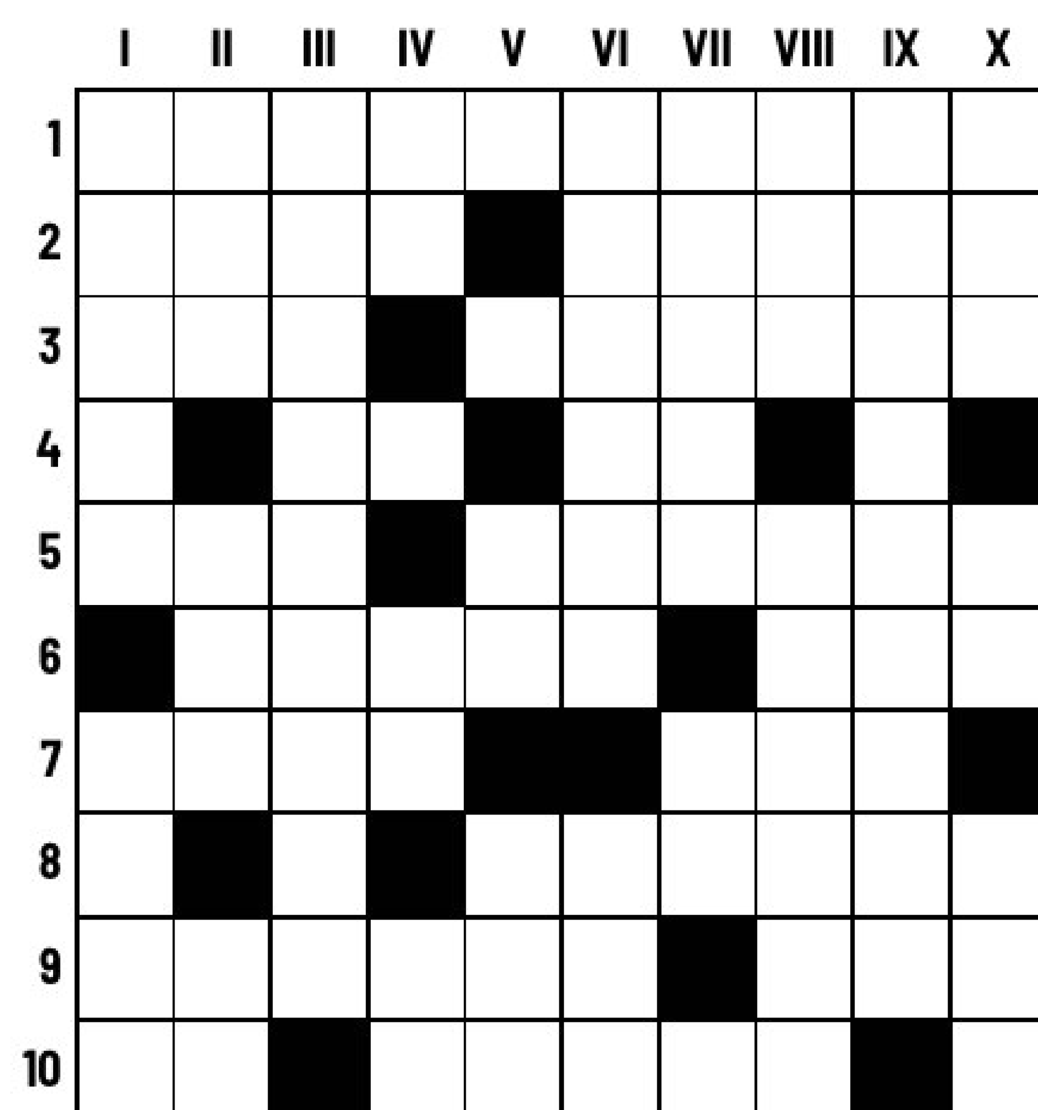
En parallèle des lettres, elle fut également mime, danseuse, actrice, publicitaire…

Le music-hall sera sa porte d'entrée vers l'indépendance financière. Elle fait ses premiers pas sur scène en 1906. Très vite, Colette comprend l'importance du buzz pour faire parler. Sur les planches, elle n'hésite pas à jouer les scandaleuses pour provoquer les bonnes gens de la bourgeoisie. En 1907, la pièce *Rêve d'Égypte* provoque un esclandre. Colette y échange un baiser passionné avec son amante, la marquise Mathilde de Morny, alors travestie en homme. Bisexuelle revendiquée, Colette trouve, après son divorce avec Willy, un nouveau souffle à sa vie sentimentale dans les amours saphiques.

Faut-il voir en Colette une féministe ? L'autrice ne s'est jamais revendiquée comme telle et déclarait même ouvertement sa « *haine* » des suffragettes. Elle affirmait aussi que les femmes ne devaient pas se mêler de politique à cause de leurs règles. Néanmoins, sa trajectoire fut incontestablement celle d'une émancipation féminine. Par sa vie et son œuvre, dans laquelle les hommes sont relégués au second plan, elle demeure une figure d'une éclatante modernité qui a, comme l'explique l'écrivaine Lydie Salvayre, « *plaidé comme personne pour l'émancipation des femmes et pour leur liberté sexuelle* ». ■

ÉMILE LEAUTHIER

MOTS CROISÉS N° 23 951 par Martial Dubois



HORIZONTALEMENT

1. L'incertitude du lendemain. **2.** Sentiment d'insécurité. Tiges et feuilles des carottes. **3.** Pittoresque village des Alpes-Maritimes. État affectif élémentaire. **4.** Il mouille son petit lit. Participe gai. **5.** Mesure agraire. Imite la grenouille. **6.** Circulai. Écoute. **7.** Montagne de Bulgarie. Nourrice de Dionysos. **8.** Mal famé. **9.** Une apparition surnaturelle. Un canal reliant la Meuse et la Moselle à la Saône. **10.** Préposition. Avers.

VERTICALEMENT

I. Plante aux propriétés vomitives. Construction imaginaire. **II.** Créateur de parfums. Rayon d'une roue en bois. Dans le coup. **III.** Différends passionnés. **IV.** Cité antique. Note de musique. Arbre. **V.** Cette chose-là. Tour de cou en plumes. **VI.** Grande frayeur saisissante. Jamais vieux. **VII.** Eau-de-vie. Iridium. **VIII.** Gros titre. Chimères. **IX.** Verdicts. **X.** Au soleil levant. Agent de liaison. Belle saison chaude en principe.

SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1. Inquiétude. **2.** Peur. Fanes. **3.** Èze. Affect. **4.** Ru. Ri. **5.** Are. Coasse. **6.** Allai. Ouï. **7.** Rila. Ino. **8.** Borgne. **9.** Vision. Est. **10.** En. Faces. **VERTICALEMENT. I.** Ipéca. Rêve. **II.** Nez. Rai. In. **III.** Querelles. **IV.** Ur. La. If. **V.** Ça. Boa. **VI.** Effroi. Onc. **VII.** Tafia. Ir. **VIII.** Une. Songes. **IX.** Décisions. **X.** Est. Et. Été.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1er janvier 1957)
Capital social 2 500 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.
E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 47
Publicité Comédiance. Silvère Magnon, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements et de l'événementiel
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président
Actionnaires principaux L'Association des lectrices et lecteurs de l'Humanité ; l'Association des diffuseurs de l'Humanité.
Impression POP (La Courneuve), Mop (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes)
Numéro ISSN 0242-6870
Dépôt légal Date de parution
Commission paritaire 1124 C 79615
Tirage du lundi 27 mai 31 374 exemplaires
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne – 60% ou 100 % de fibres recyclées – IFDG.
Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



« Quel avenir pour le cinéma en France ? (2/2)

Face aux plateformes de streaming, le grand écran semble remonter la pente de l'après-crise sanitaire. Mais un désengagement public et le risque d'un déferlement de l'IA générative obscurcissent l'horizon.

Des pistes existent afin de préserver le cinéma français et son cercle vertueux de financement face aux défis lancés par l'intelligence artificielle.

SYNDICAT FRANÇAIS DES ARTISTES INTERPRÈTES (SFA-CGT)

L'avenir de la production cinématographique en France dépend de la préservation et du développement du système de financement dit vertueux. Le spectateur y participe via la redevance sur les billets. Les diffuseurs y contribuent via les investissements garantis par des conventionnements professionnels. Les plateformes y investissent un pourcentage de leur chiffre d'affaires réalisé en France. La chronologie des médias alimente ce cercle vertueux et permet une fenêtre réaliste pour tous. L'exposition en salles propulse ensuite les visionnages à la télévision et sur les plateformes ; il faut l'encourager.

De récents sondages réalisés par le Centre national du cinéma (CNC) et le ministère de la Culture semblent montrer que le temps passé sur le petit écran diminue légèrement, tandis que la fréquentation en salles retrouve progressivement ses niveaux d'avant-Covid, avec de bons scores pour le cinéma français.

Mais le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA) présente de nombreux risques. Au niveau des compétences, de plus en plus de postes techniques sont menacés par le déploiement fulgurant de logiciels spécifiquement destinés à la production audiovisuelle issus des grands modèles de langage généralistes. Les chef·fes d'équipe dans les filières image et son seront sans doute épargné·es au départ, mais ce ne sera peut-être pas le cas pour les assistant·es, dont les tâches peuvent souvent être plus rapidement accomplies par les outils d'IA. Et si les assistant·es travaillent moins (ou plus du tout) avec les professionnel·les « mentors », comment vont-ils et elles pouvoir monter en compétence et être les artisans de demain ? De nombreux métiers techniques et artistiques sont déjà impactés.

De même, l'IA est déjà présente dans le développement de scénarios. La création humaine va-t-elle pouvoir faire face ? Serons-nous confrontés à des scénarios influencés par les algorithmes de préférence des spectateurs, où ce qui marche dictera-t-il ce qui sera créé ? La représentation démographique dans les films ressemblera-t-elle à la représentation réelle ? Ne risque-t-on pas une homogénéisation totale, voire globale, de la production cinématographique en France ? Le public français va-t-il accepter les clones d'acteurs connus ou des acteurs synthétiques dans des films fabriqués en masse par des IA et non pas créés par l'intelligence humaine ?

Il faut de la transparence avec la création de labels « Réalisé par l'intelligence humaine ».

Des pistes existent néanmoins pour défendre la pertinence et la qualité de l'offre cinématographique nationale. Il faut de la transparence avec la création de labels « Réalisé par l'intelligence humaine », ou des quotas de diffusion d'œuvres humaines ou de produits d'intelligence artificielle, le maintien et le développement du système de financement… Nous avons besoin de décisions politiques qui priment sur celles purement économiques, mais qui prennent toutefois réellement en compte la réalité économique du cinéma. Une industrie de prototypes qui nécessite un écosystème de professionnel·les avec des compétences reconnues, protégée des pressions du marché mondial pour mieux créer des œuvres. ■

L'avenir du cinéma passe aussi par les festivals. Ce sont des formidables lieux de rencontre et de découverte entre le public et les créations.



ANTOINE LECLERC
Délégué général du festival cinéma d'Alès Itinérances et de l'association Carrefour des festivals

Il faut ici souligner le rôle des manifestations cinématographiques qui contribuent à ce que ni le Covid ni le succès des plateformes n'aient enterré le plaisir de la découverte et du partage des œuvres en salles. Derrière le navire amiral que constitue le Festival de Cannes, nombre d'événements font vivre le cinéma en profondeur, partout en France. Un maillage territorial confirmé par les travaux des chercheurs Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane, et qui s'illustre aussi bien dans des métropoles que dans des villes moyennes ou des villages, en périphérie comme en zone rurale.

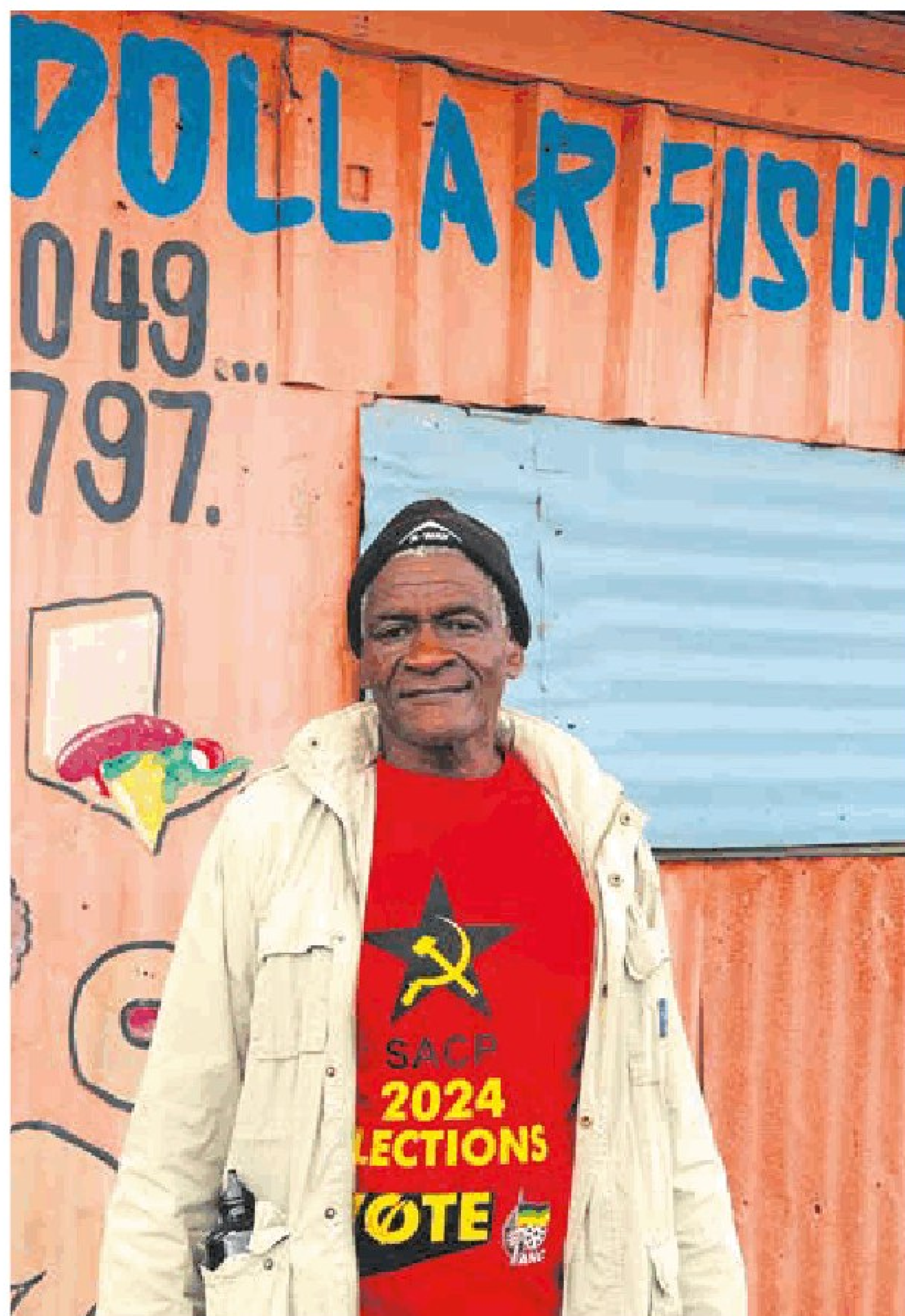
En tant que délégué général du festival cinéma d'Alès Itinérances, j'ai vérifié la curiosité des publics lors de notre 42e édition, fin mars, qui a totalisé plus de 40 000 entrées. L'engouement des spectateurs s'applique aussi bien à la sélection internationale d'une soixantaine d'avant-premières qu'aux rendez-vous conjuguant cinéma et musique autour de Jean-François Zygel ou pour les hommages, tel celui rendu à la grande comédienne et réalisatrice franco-palestinienne Hiam Abbass lors de la soirée de remise du prix Itinérances 2024, qui a été un grand moment de l'histoire du festival.

Même constat quant à l'esprit de découverte avec le succès de la compétition de courts métrages francophones. Plus petit dénominateur commun de nombreuses manifestations, le format court est peut-être celui par lequel l'implication des festivals dans l'avenir du cinéma est la plus évidente. D'Aix à Brest en passant par Alès, Bordeaux, Paris, Rennes ou Villeurbanne, ils accompagnent l'éclosion de nouveaux auteurs. Parallèlement à cette contribution à l'émergence des talents de demain, les festivals participent à l'émergence des regards, à travers des propositions à l'intention des jeunes spectateurs, qui complètent les 2 millions d'entrées réalisées dans le cadre des dispositifs nationaux d'éducation aux images dont plusieurs festivals sont partenaires, voire coordinateurs territoriaux.

Comme délégué général de l'association Carrefour des festivals, qui fédère plus de 60 manifestations cinématographiques, je ne peux que témoigner de leur dynamisme dans la remobilisation, terme qu'on préfère de loin à celui de reconquête, de publics variés. Et ce malgré une fragilisation économique et sociale inédite pour les associations organisatrices, situation qui rend d'autant plus précieux l'engagement confirmé à Cannes par le CNC et le ministère de la Culture à faire des festivals, plus généralement de la diffusion culturelle de proximité, une priorité.

Lors de son intervention simultanée en ouverture de la Semaine de la critique, de la Quinzaine des cinéastes et de l'Acid à Cannes, le collectif « Sous les écrans, la dèche », qui alerte sur la précarité accrue des salariés des festivals de cinéma, le soulignait : *« Les manifestations auxquelles nous collaborons sont des maillons essentiels de l'industrie cinématographique dans son ensemble et des acteurs essentiels de la médiation culturelle. »* ■

Malgré leur fragilisation, il y a un dynamisme des festivals dans la remobilisation de publics variés.



Aujourd'hui, il tente de convaincre ses enfants, qui rechignent à voter à cause de la situation économique.

Mbuyiselo Sithetho, l'aube de la liberté

À 38 ans, le 27 avril 1994, cet ex-mineur, syndicaliste et communiste, participe aux premières élections démocratiques non raciales qui se déroulent en Afrique du Sud.

Le Cap, township de Khayelitsha (Afrique du Sud), envoyé spécial.

« A*ujourd'hui est un jour sans précédent… Aujourd'hui marque l'aube de notre liberté.* » Mbuyiselo Sithetho se souvient de cette déclaration de Nelson Mandela, il y a près de trente ans. Le 27 avril 1994, celui qui avait passé vingt-sept de ses 75 ans en prison pour avoir combattu l'apartheid déposait pour la première fois un bulletin électoral dans une urne. « *Des années d'emprisonnement n'ont pas pu anéantir notre détermination à être libres. Des années d'intimidations et de violences n'ont pas pu nous arrêter et nous ne nous arrêterons pas maintenant* », soulignait-il.

À cette époque, Mbuyiselo Sithetho venait d'avoir 38 ans et vivait dans la township la plus importante d'Afrique du Sud, à Khayelitsha, près du Cap. Une façon de souffler pour cet homme vieilli avant l'âge tant son travail était dur et exténuant. Une vie passée au fond des mines d'or dans le Transkei (aujourd'hui le Cap-Oriental) ou dans l'État d'Orange (État libre). « *C'était vraiment très dur. On était frappés par les Blancs, surtout les jeunes qui nous encadraient et gagnaient plus que nous.* » Sa mémoire n'est pas éteinte. Au contraire. Il se souvient de ces journées sans fin à trimer pour toucher quelques rands, de ces endroits où on les parquait la nuit : « *On était à 20 dans une seule pièce, avec des lits superposés comme dans une prison.* » Par « *des lits* », Mbuyiselo Sithetho précise aussitôt qu'il s'agissait en fait de blocs de béton avec un fin matelas.

DES CONSCIENCES AIGUISÉES

Ce moment marque aussi sa découverte des luttes sociales et politiques. « *Les Blancs jouaient sur nos différences communautaires*, explique-t-il. *Les Zoulous contre les Xhosa ou les Sutu. On a compris qu'il fallait s'organiser.* » Mbuyiselo Sithetho décide de rejoindre le syndicat l'Union nationale des mineurs (NUM), dont le secrétaire général, en 1982, n'est autre qu'un certain Cyril Ramaphosa, aujourd'hui président de l'Afrique du Sud. « *Quand on était membres de la NUM, on était souvent licenciés*, souligne-t-il avec un sourire. *Mais le syndicat nous aidait à comprendre ce qui se passait, à nous faire prendre conscience de nos droits et de la nécessité de se battre pour en avoir, pour obtenir des augmentations de salaire et améliorer nos conditions de vie.* »

Les années 1980 ont été particulièrement importantes dans la lutte contre l'apartheid. Les syndicats de travailleurs comme la NUM, les organisations de femmes, les représentants des Églises se sont retrouvés au sein du Front démocratique uni (FDU), aiguisant les consciences. « *Quand Nelson Mandela a été libéré, le 11 février 1990, on a vraiment senti que quelque chose se passait.* » Quatre ans plus tard, le voilà donc à Khayelitsha, le 27 avril, le jour des premières élections démocratiques non raciales – et non pas multiraciales, comme il est souvent écrit. La Constitution sud-africaine parle d'ailleurs d'une société non raciale et non sexiste.

« *Quand je me suis réveillé, j'avais l'impression d'être retombé en enfance*, avoue Mbuyiselo Sithetho. *J'étais heureux comme un gosse, sans souci.* » Mbuyiselo Sithetho se souvient que « *beaucoup s'étaient habillés pour l'occasion, comme s'ils allaient à l'église* », et de la queue gigantesque, monstrueuse, qui serpentait jusqu'au bureau de vote. « *Il y avait tellement de monde que je suis parti de la township pour aller voter à Muizenberg, une petite ville pas loin.* » Là aussi, il doit patienter. « *Quand j'ai déposé mon bulletin, celui de l'ANC bien sûr, j'étais vraiment heureux. Je savais que l'apartheid était terminé.* » Avant de retourner chez lui, le devoir électoral accompli, à Khayelitsha pour boire un coup avec ses amis dans le shebeen (bar clandestin des townships sous le régime ségrégationniste). Et là, surprise. Pour pouvoir obtenir l'Umqombothi, la bière traditionnelle brassée à base de maïs, de malt de maïs, de malt de sorgho, de levure et d'eau, il lui a fallu montrer non pas patte blanche, mais la bande fluorescente sur sa main, prouvant qu'il avait voté.

> «Quand j'ai déposé mon bulletin, celui de l'ANC bien sûr, j'étais vraiment heureux. Je savais que l'apartheid était terminé.»

En 1996, Mbuyiselo Sithetho a rejoint le Parti communiste sud-africain, dont il arbore fièrement le logo. À la veille d'un nouveau scrutin, trente ans après, il discute avec ses enfants, qui rechignent à voter à cause de la situation économique. « *Je leur dis qu'en trente ans on a vécu de grands changements. On a une maison, des aides sociales, ils ont pu aller à l'école et nous n'avons plus besoin de "pass" pour nous déplacer. Mais ils n'ont pas connu l'apartheid.* » Qui peut en effet imaginer que, lorsque trois Noirs se trouvaient ensemble, ils se faisaient tabasser, comme le rappelle Mbuyiselo Sithetho ?

PIERRE BARBANCEY